

Le projet de territoire

BERGERAC SUD DORDOGNE
laCAB



« La Dordogne
qui nous relie,
un projet qui nous
rassemble »



Bergerac • Bosset
Bouliagues • Colombier •
Cours-De-Pile • Creysse • Cunèges
Fraisie • Gageac-et-Rouillac • Gardonne
Ginestet • La Force • Lamonzie-Saint-Martin
Lamonzie-Montastruc • Le Fleix • Lembras • Lunas
Mescoules • Monbazillac • Monestier • Monfaucon • Mouleydier
Pomport • Prigonrieux • Queyssac • Razac-De-Saussignac
Ribagnac • Rouffignac-de-Sigoulès • Saint-Georges-de-Blancaneix
Saint-Germain-et-Mons • Saint-Géry • Saint-Laurent-des-Vignes
Saint-Nexans • Saint-Pierre-d'Eyraud • Saint-Sauveur-de-Bergerac
Saussignac • Sigoulès-et-Flaugeac • Thénac

SOMMAIRE

Édito du Président	3
Carte d'identité de la CAB	4
Les domaines de compétences	5
Un projet de territoire s'inscrivant dans la dynamique des stratégies élaborées ces dernières années	6
La CAB dans son environnement territorial	7
Diagnostic du territoire : quels atouts pour le Bergeracois ?	9
Temps fort de la démarche de construction du projet : la concertation	15
Stratégie du projet de territoire	16
Propos liminaire	17
Orientation n°1 : Allier transition écologique et dynamisme économique	18
Objectif stratégique n°1.1 : Accompagner les transitions écologiques (agriculture, préservation de la forêt, urbanisme)	18
Objectif stratégique n°1.2 : Préserver les ressources naturelles et la biodiversité (eau, zones humides, forêts)	19
Objectif stratégique n°1.3 : Développer une mobilité durable, intermodale et connectée	19
Objectif stratégique n°1.4 : Soutenir l'économie locale et circulaire, les savoir-faire locaux et la formation	20
Orientation n°2 : Conforter la qualité de vie et la cohésion sociale	21
Objectif stratégique n°2.1 : Lutter contre les inégalités territoriales et sociales	21
Objectif stratégique n°2.2 : Soutenir les familles, les jeunes et les publics fragiles	22
Objectif stratégique n°2.3 : Renforcer l'accès à la culture, au sport et aux loisirs pour tous	22
Objectif stratégique n°2.4 : Favoriser une offre de logement adaptée, inclusive et durable	23
Objectif stratégique n°2.5 : Favoriser l'accès aux soins et renforcer l'offre de santé de proximité	23
Orientation n°3 : Renforcer l'attractivité et le rayonnement du Bergeracois	24
Objectif stratégique n°3.1 : Développer un tourisme durable, diversifié et structurant	24
Objectif stratégique n°3.2 : Renforcer l'identité territoriale et la valorisation du patrimoine naturel et culturel	25
Objectif stratégique n°3.3 : Promouvoir le territoire à toutes les échelles (du local à l'international)	25
Objectif stratégique n°3.4 : Créer les conditions d'accueil pour les entreprises	26
Objectif stratégique n°3.5 : Redynamiser les pôles économiques stratégiques	26
Objectif stratégique n°3.6 : Structurer l'offre événementielle et culturelle sur tout le territoire	27
Approche financière	29
Plan d'actions	30

ÉDITO DU PRÉSIDENT

Construire ensemble l'avenir du Bergeracois

« À l'heure où les territoires sont confrontés à des défis d'ampleur – transitions écologiques, fractures territoriales, attractivité, cohésion sociale – il est essentiel pour le Bergeracois, de se doter d'une vision collective, cohérente et ambitieuse de son avenir.

Le projet de territoire de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise répond à cette exigence. Il trace une feuille de route à 10-15 ans pour notre bassin de vie, pensée avec et pour ses habitants.

Ce projet n'est pas uniquement celui des élus ou des techniciens. Il est le fruit d'une méthode ouverte et partagée. Dès le départ, nous avons souhaité associer largement les forces vives du territoire. Près de 100 participants – élus, acteurs économiques, associatifs, partenaires institutionnels – ont contribué activement à l'identification des priorités lors du séminaire organisé à cet effet le 8 avril 2025. À cela se sont ajoutées des dizaines d'entretiens, l'analyse croisée de nombreuses études existantes, et un important travail de diagnostic mené avec objectivité.

Cette démarche concertée, structurée autour de six grandes thématiques (économie, habitat, santé, culture, mobilités, gouvernance), a permis de faire émerger trois grandes orientations stratégiques, traduites en objectifs concrets et en actions opérationnelles. Ces orientations sont à l'image du Bergeracois : un territoire qui veut rayonner sans renier ses racines, innover tout en préservant son cadre de vie, allier solidarité et dynamisme économique, résilience écologique et attractivité touristique.

Le projet de territoire est un document de référence, mais aussi un outil vivant. Il doit guider notre action publique, inspirer nos choix budgétaires, structurer nos partenariats, comme celui du Grand Bergeracois, et renforcer le lien entre les 38 communes de la CAB. Il pose également les bases d'un nouveau pacte communautaire, fondé sur la confiance, la coopération et l'efficacité.

Il dépendra aussi d'un impératif catégorique : la rigueur dans la gestion financière. Dans le contexte actuel de crise des Finances Publiques, il est indispensable de se donner les moyens d'agir aujourd'hui et demain.

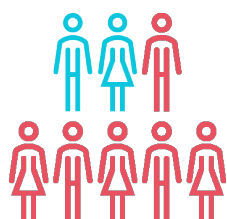
C'est maintenant ensemble, élus, agents, citoyens et partenaires, que nous devons passer du projet à la réalisation, de l'intention à l'action.

Cette ambition collective est à la hauteur de notre responsabilité commune : préparer un avenir durable et désirable pour le Grand Bergeracois. »



Frédéric DELMARÈS,
Président de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise

CARTE D'IDENTITÉ DE LA CAB



62 613 habitants en 2023

- » 27,5% de la population a moins de 30 ans
- » 35 % de la population a entre 30 ans et 59 ans
- » 37,5% de la population a 60 ans et plus



38 Communes

586,60 Km²

Soit 103,59 habitants/km²

43,32% de la population communautaire à Bergerac

14% de la population du département de la Dordogne



2013

Naissance de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB), à la suite de la fusion de trois ex-Communautés de Communes (CC Dordogne-Eyraud-Lidoire, CC Bergerac Pourpre et CC des Trois Vallées du Bergeracois)

2017

Intégration de 11 communes supplémentaires à la CAB suite à la fusion avec la Communauté de communes des Coteaux de Sigoulès

LES DOMAINES DE COMPÉTENCES

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



Développement économique



Aménagement de l'espace communautaire (SCOT, PLUi, zones d'activité)



Equilibre social de l'habitat (PLH, politique du logement d'intérêt communautaire...)



Politique de la ville (contrat de ville, conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance)



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)



Eau (Gestion de l'eau, assainissement collectif et non collectif, gestion des eaux pluviales urbaines)



Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés



Accueil des gens du voyage

COMPÉTENCES FACULTATIVES



Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie



Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs



Petit Patrimoine (Protection et restauration du petit patrimoine bâti, gestion des chemins de randonnée et pistes cyclables)



Lutte contre la désertification médicale (Contrat local de santé, Construction, aménagement et entretien des maisons de santé pluriprofessionnelles)



Aménagement, entretien des berges de la Dordogne



Voirie et parcs de stationnement (Maintien du bon état de la chaussée, gestion du domaine public...)

La CAB a fait le choix de gérer la voirie pour le compte des communes. Les priorités d'investissement sont décidées en commun, même si c'est la CAB qui réalise les travaux. Cette compétence qui représente 2.7 millions d'€ en 2025 voit son volume augmenté chaque année grâce à la «fiscalisation» qui a eu lieu en 2022 (+800 000 € en 4 ans).



Action sociale (Petite enfance et jeunesse : structures multi-accueil, Information Jeunesse...)



Aménagement numérique du territoire

UN PROJET DE TERRITOIRE S'INSCRIVANT DANS LA DYNAMIQUE DES STRATÉGIES ÉLABORÉES CES DERNIÈRES ANNÉES

Le projet de territoire de la CAB constitue le document cadre « de référence » qui exprime l'ambition des politiques publiques à mettre en œuvre lors des deux prochains mandats.

A ce titre, le projet de territoire s'inscrit dans la continuité des différentes démarches menées récemment à l'échelle du territoire de la CAB ainsi que dans celles du Grand Bergeracois.

A l'échelle du Grand Bergeracois

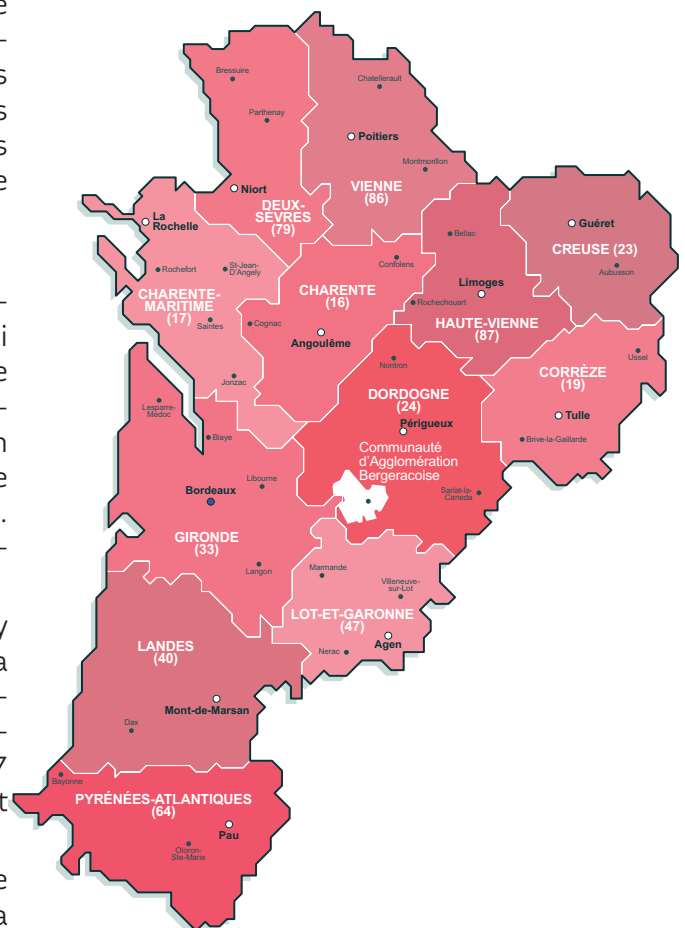
- » Groupe d'Action Locale (Stratégie LEADER)
- » Contrat de Développement et de Transition (2023-2025)
- » Contrat de Dynamisation et de Cohésion – (2017-2021)
- » Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique – CRTE (2021-2026)
- » Contrat de Projets Territoriaux
- » Schéma de Cohérence Territoriale – SCoT (2020)
- » Plan Climat Air Énergie Territorial – PCAET (2018-2024)
- » Conseil de Développement
- » Plan Alimentaire Territorial – PAT (2019, labellisé niveau 2 en 2024 par le MAA)
- » Schéma Départemental des Gens du Voyage

A l'échelle de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise

- » Plan local d'Urbanisme Intercommunal de l'Habitat et des Déplacements – PLUi-HD (2020, mise à jour en 2024)
- » Contrat Local de Santé – CLS (mis à jour en 2018)
- » Contrat de Progrès Territorial – CPT (2024-2028) avec le SMAEP coteaux pourpres
- » Convention Territoriale Globale – CTG
- » Action Cœur de Ville
- » Contrat de Ville
- » Programme d'Excellence Alimentaire (PEA)

NDLR : la Délégation Générale du Grand Bergeracois est née, suite à la dissolution du Pays, dans une convention d'organisation mutualisée signée le 26/6/2018 qui permet de mettre en commun des moyens entre la CAB et les communautés de communes de Bastides Dordogne Périgord, de Montaigne Montravel et Gurson et de Portes Sud Périgord pour une meilleure efficacité dans une gouvernance partagée.





réalisation de la véloroute v91). Dans le cadre de la construction de la V91, la CAB participe au comité d'itinéraire qui associe toutes les collectivités qui assurent la maîtrise d'ouvrage de cette vélo-route qui structure les déplacements doux depuis le Lot jusqu'à la Gironde.

Cette vallée se continue jusqu'à Libourne, ville et agglomération avec laquelle des échanges réguliers ont lieu.

La ville et l'agglomération de Brive sont aussi des partenaires réguliers sur les questions économiques ou de santé et le guichet unique Bergerac Entreprendre est un écho de l'initiative briviste Brive Entreprendre.

Enfin la CAB est liée à ces grands frères institutionnels que sont le Département de la Dordogne et la Région Nouvelle-Aquitaine par des contrats structurants qui l'inclut dans un développement plus large et à des stratégies variées. Les documents planificateurs de la CAB doivent respecter les documents cadres élaborés au niveau supérieur (SCOT du SYCOTEB, SRADDET de la Région, schéma départemental des gens du voyage etc.).



BERGERAC
Entreprendre

Territoire du Grand Bergeracois



Vallée de la Dordogne

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE : QUELS ATOUTS POUR LE BERGERACOIS ?

Développement économique - Emploi - Tourisme

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le tissu économique de la CAB est majoritairement composé de TPE (très petite entreprise), puisque sur les 2 346 entreprises employeuses de la communauté d'agglomération, 82% comptent moins de 10 salariés. Pour autant, le tissu de TPE est diversifié, présentant des entreprises compétitives et innovantes. L'industrie y est encore très présente, représentant 12,2% des emplois. Consciente de ce potentiel, la CAB affirme sa volonté de dynamiser l'économie locale en soutenant l'implantation d'entreprises innovantes, à travers la reconversion du site de l'ESCAT, mais aussi grâce au guichet unique Bergerac Entreprendre, bientôt localisé à la CAB et dédié à l'accompagnement de l'écosystème entrepreneurial.

L'aéroport International Dordogne Périgord (246.556 passagers en 2024, 52M€ de retombées économiques sur la Dordogne) est un attrait notable du territoire (45.000 touristes en Bergeracois arrivent par les airs et 2.200 britanniques y résident) – *Étude Protourisme avril 2025*

Chiffres clés

5 642

établissements

64%

des entreprises ont moins
de 5 salariés

62% pour le Grand Périgueux

15%

Taux de création
d'établissements

EMPLOI

L'emploi dans la Communauté d'Agglomération Bergeracoise bénéficie d'une dynamique positive, portée par le développement d'une offre de formation et la structuration d'un réseau pour l'emploi. L'offre de formation est portée par des dispositifs comme le CNAM (Arts et Métiers), l'ENSAM ou le campus connecté. La CAB entend également accompagner l'insertion à l'emploi à travers des acteurs tels que la Mission Locale du Bergeracois ou l'Information Jeunesse. L'écosystème local s'appuie aussi sur un réseau en constante évolution, avec des initiatives comme Territoires d'industrie ou Work in B (club d'entreprises) soutenant le développement de l'emploi territorial.

Chiffres clés

25 113

actifs

7,9%

Taux de chômage (source
France Travail)

104,1

allocataires du RSA pour
1000 habitants

76,4%

des emplois dans le tertiaire

TOURISME

La Communauté d'Agglomération Bergeracoise place le tourisme au cœur de son développement local, en s'appuyant sur son patrimoine naturel. Forte d'une agriculture et d'une viticulture de qualité, la CAB valorise son territoire à travers le label national « Vignobles & Découvertes » mis en valeur par le nouvel espace Quai Cyrano, qui exerce la compétence Tourisme de la CAB (développement d'une offre thématique, comme l'agrotourisme).

La CAB entend continuer la diversification de son offre touristique en développant directement des projets structurants comme l'ouverture de l'Espace Étincelle et l'augmentation de l'offre d'hébergements (plusieurs projets en cours), et en développant des projets de préservation du patrimoine et de protection de l'environnement auxquels pourra être adjointe une dimension économique et touristique (ex. Rivière Nature Eau Vive) pour assurer leur viabilité.

Chiffres clés

1

million de nuitées

1200

emplois directs

16

hôtels / 437 chambres

5

campings / 503 places

2

résidences de tourisme



Quai Cyrano



Espace Étincelle



Espace vin à Quai Cyrano

Habitat - Environnement

HABITAT

Le territoire de la CAB est reconnu pour le « bien-vivre », avec une majorité des habitants estimant vivre dans des logements adaptés. Cela se traduit notamment par l'ancienneté d'emménagement des ménages, puisque près de 50% des ménages en résidence principale y vivent depuis 10 ans ou plus. Dans cette dynamique, la CAB investit dans le logement social et s'engage pleinement dans le Pacte Territorial Dordogne-Périgord 2025-2027 et l'OPAH-RU dont l'objectif est l'amélioration durable des logements.

Chiffres clés

35 187

logements

85,2%

de résidences principales

9%

de logements vacants

31%

des logements construits après 1990

ENVIRONNEMENT

Une multitude de démarches responsables existent aujourd'hui sur le territoire de la CAB.

Les divers plans et contrats, tels que le Plan Climat du Bergeracois et le Contrat de Progrès Territorial du Bergeracois, sont concrétisés par des démarches locales fortes, soutenues par la CAB : développement de la légumerie de l'ESCAT, mise en place des espaces test sur la ferme des Nébouts ou encore mise en valeur de l'agriculture biologique dans les cuisines au service des enfants du territoire.

Le projet de territoire est une opportunité pour la CAB de poursuivre cette dynamique de sensibilisation de la population bergeracoise et extérieure à la transition agroécologique et aux grands enjeux de l'eau.

Chiffres clés

24%

de la surface agricole dédiée à l'agriculture biologique
Et 13,2% en conversion

1351

installations photovoltaïques

22,3%

de baisse de prélèvements en eau douce entre 2014 et 2021



Légumerie à l'ESCAT



Ferme des Nébouts



Mise en valeur de l'agriculture biologique

Santé - Social

SANTÉ

La Communauté d'Agglomération Bergeracoise défend un projet de santé ambitieux dont les objectifs sont clairs : améliorer l'accès à la santé et renforcer la qualité des parcours de santé sur l'ensemble du territoire. Ces ambitions se concrétisent à travers des initiatives locales comme le Contrat Local de Santé et le Contrat Local en Santé Mentale qui visent à réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. La CAB développe également une stratégie volontariste en faveur de la santé de proximité à travers la télémedecine et le développement de 4 Maisons de santé pluriprofessionnelles ainsi que le Centre Intercommunal de Santé à Bergerac. Ces actions traduisent une volonté forte de répondre aux besoins et à la demande des habitants du territoire en offrant des conditions d'accueil optimales aux professionnels de santé.

Chiffres clés

45

médecins généralistes
Soit 7,4 médecins pour
10 000 habitants (8,4 en
France)

123

infirmiers

2

sites de télémedecine



Creysse : Maison de Santé Bergerac Est



Sigoulès-et-Flaugeac : Maison de Santé Bergerac-Sud



Bergerac : Centre Intercommunal de Santé

SOCIAL

L'accompagnement social du territoire passe par une offre de services diversifiée en lien avec les besoins des jeunes, des familles et des publics les plus fragiles.

Ainsi, la CAB développe des actions autour de l'enfance et la parentalité, avec notamment la mise en place d'un Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité, un guichet jeunesse ou encore le réseau Info Jeunes.

Par ces actions, la CAB s'engage à assurer un cadre de vie solidaire et adapté aux besoins de chacun.

Chiffres clés

3

quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPPV)

1,3

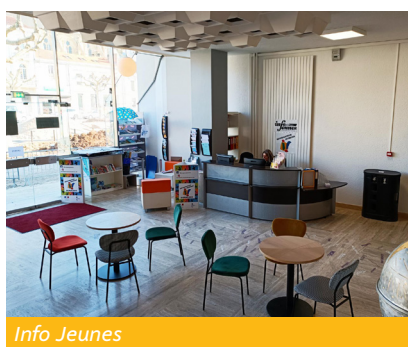
Etablissement d'accueil des
jeunes enfants (EAJE) pour
10 000 habitants

7

Accueils de loisirs sans
hébergement (ALSH)



Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité



Info Jeunes

Sport – Culture - Loisirs

L'offre culturelle, sportive et de loisirs est diversifiée au sein du territoire de la CAB. Entre complexes sportifs, comme l'Aqualud, le centre culturel ou encore le Quai Cyrano, le territoire est doté d'équipements structurants. L'Espace Étincelle a ouvert le 1^{er} septembre 2025.

Ces infrastructures jouent un rôle essentiel pour impulser une véritable dynamique locale.

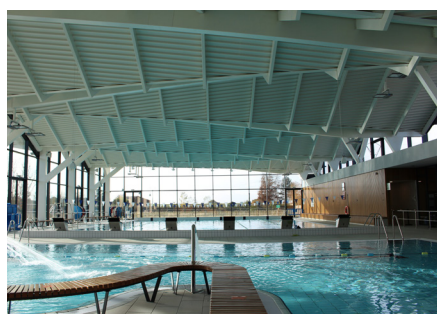
Chiffres clés

3,8

équipements socio-culturels
pour 10 000 habitants
3,3 pour la France

3,5

équipements sportifs pour
1 000 habitants
2,8 pour la France



Aqualud



Centre Culturel Michel Manet



Espace Etincelle

Urbanisme - Mobilités

URBANISME

L'urbanisme sur le territoire de la CAB évolue activement, avec plusieurs démarches récentes : modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) en septembre 2024, approbation en décembre 2023 du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) ou encore le plan d'Action Cœur de Ville 2023-2026 qui vise à redynamiser les centres-villes. L'ensemble de ces démarches traduit la volonté de la CAB de construire un territoire durable et adapté aux besoins des habitants. La démarche exemplaire de la CAB sur la sobriété foncière doit se concilier avec la volonté d'accueillir de nouveaux habitants.

Chiffres clés

5 429

dossiers d'urbanisme traités
en 2024

1 963

certificats d'urbanisme
délivrés en 2024

MOBILITÉ

Le territoire de la CAB propose différents services pour mettre en œuvre la mobilité des usagers sur son territoire. La CAB développe son réseau de transports urbains (ouverture avec succès en septembre 2024 de la ligne Ouest - La Force et Prignonrieux) tout en mettant en place des solutions pour encourager les déplacements doux et l'intermodalité, inscrivant ainsi son action dans une approche à la fois sociale et écologique. Cette volonté est portée par plusieurs services comme la navette Cœur de Ville, le Handibus ou encore le développement de la voie verte et la mise en place d'un parc à vélos sécurisé.

Chiffres clés

83,7%

des déplacements domicile-travail se font en voiture,
camion ou camionnette

3

lignes de transports urbains
bergeracois gratuites



Ligne 3 : Bergerac - Prignonrieux - La Force



Navette Cœur de Ville



Voie verte

TEMPS FORT DE LA DÉMARCHE DE CONSTRUCTION DU PROJET : LA CONCERTATION



A la suite du diagnostic du territoire ayant permis d'identifier des enjeux clés pour le territoire sur l'ensemble des thématiques liées aux compétences de la CAB, l'exécutif de la communauté a souhaité organiser un **séminaire de concertation**. Démarche essentielle à l'élaboration d'un projet de territoire, cela vise à rassembler les élus et les acteurs locaux afin de créer un temps d'échange collectif et constructif.

Ce séminaire, qui s'est tenu le **8 avril 2025 à la mairie de Lunas**, avait pour objectif de partager les grands enjeux identifiés, de croiser les visions, de faire émerger des priorités communes et de renforcer l'appropriation du projet par l'ensemble des parties prenantes. Réunissant une centaine de personnes (élus et acteurs socio-professionnels du territoire communautaire), il a ainsi permis de nourrir la réflexion sur les orientations à prendre pour les années à venir, tout en s'appuyant sur l'expertise de terrain et les réalités vécues localement.

En favorisant le dialogue et la co-construction, ce temps fort a contribué à bâtir un projet partagé, cohérent et ancré dans les besoins et les dynamiques du territoire.







STRATÉGIE DU PROJET DE TERRITOIRE

PROPOS LIMINAIRE

Pour faire face aux nombreux enjeux futurs, le Projet de Territoire précise les ambitions et les orientations stratégiques de la Communauté d'Agglomération pour les deux mandats à venir. Ayant une approche transversale, une telle démarche aborde un large éventail de thématiques liées aux compétences de la CAB : environnement, développement économique et touristique, mobilités, urbanisme, logement, ou encore valorisation des ressources locales.

La question de l'élargissement du territoire de la CAB se posera ces prochaines années, avec par exemple notre souhait que la commune des Lèches nous rejoigne, permettant une connexion avec l'A89. C'est pourquoi, l'amélioration voire la mise en 2*2 voies de la RD709 est un enjeu.

L'objectif de ce cheminement consiste à renforcer l'attractivité du territoire, à améliorer le cadre de vie et à renforcer la cohésion sociale. En effet, en 2024, le solde naturel (naissance moins les décès) était de -375. Cela signifie que, pour éviter une déprise démographique, il convient absolument d'attirer de nouveaux habitants. A visée prospective et stratégique, le Projet de Territoire définit des axes de travail pour répondre aux défis liés à un développement économique et touristique adapté, à l'évolution de l'habitat pour répondre à la diversité des besoins, à la transition énergétique et climatique, ainsi qu'à l'amélioration de l'offre de services de proximité.

Afin d'associer la population à la stratégie de son projet de territoire, la CAB pourra, entres autres, s'appuyer comme elle l'a fait dans la phase d'élaboration sur son Conseil de Développement (CODEV). Cette instance a vocation à intégrer les forces vives du territoire et les citoyens soucieux de s'investir au service de leur agglomération.

Document d'orientation politique, le Projet définit la trajectoire de la CAB, soutenant une volonté collective d'affirmer des orientations fortes, nécessaires à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques.

Son cadre reste néanmoins évolutif. En effet, si certains projets sont d'ores et déjà engagés ou identifiés comme prioritaires, d'autres seront approfondis progressivement, au fil des travaux des instances communautaires et des collaborations avec les partenaires institutionnels. Le plan d'action tel que structuré aujourd'hui, sera régulièrement challengé à l'aune des priorités fixées par le Projet. Des ajustements pourront également être faits en fonction des évolutions du contexte territorial et de la conjoncture (sociale, économique et écologique).

Le projet de développement retenu s'organise autour de trois orientations, dont chacune se décline en objectifs stratégiques, qui se matérialisent dans un programme d'actions. Il s'agit d'identifier les réalisations prioritaires que la Communauté d'Agglomération entend mettre en œuvre à l'horizon 2037.

Les moyens dédiés à leur réalisation seront fonction d'un nouveau pacte financier et fiscal qui devra être adopté au début du prochain mandat afin de mesurer leur soutenabilité et de préserver les grands équilibres de gestion de la collectivité, particulièrement son niveau d'endettement et ses niveaux d'épargne.

ORIENTATION N°1 : ALLIER TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DYNAMISME ÉCONOMIQUE

Enjeu majeur pour les années à venir, les mutations climatiques, sociales et économiques, sont des priorités que la Communauté d'Agglomération Bergeracoise entend prendre en compte au travers de son Projet de Territoire particulièrement sur la question d'une gestion durable de la ressource en eau. Ainsi, la CAB souhaite développer le territoire en alliant transition écologique et dynamisme économique. Il est en effet primordial que le Bergeracois soit capable de s'adapter aux changements tout en valorisant ses ressources locales, ses savoir-faire et ses paysages.

Ce positionnement de la CAB repose sur la conviction qu'un territoire attractif et prospère est avant tout un territoire résilient. L'enjeu est de mobiliser l'ensemble des leviers pour engager le territoire dans une transition à la fois ambitieuse, et réaliste.

Cette orientation se décline en quatre objectifs stratégiques.

Objectif stratégique n°1.1 : Accompagner les transitions écologiques (agriculture, préservation de la forêt, urbanisme)

La transition écologique est une réalité déjà tangible pour les acteurs du territoire. Nos agriculteurs sont les premiers concernés et sont désormais contraints d'adapter leurs pratiques notamment face à la raréfaction de l'eau et au dérèglement climatique.

Aussi, les pouvoirs publics se doivent d'aménager différemment l'espace et de maîtriser la consommation foncière, notamment dans le cadre de la Loi Climat et Résilience en vigueur depuis 2023 qui fixe à horizon 2050 l'objectif du « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN). Dans ce cadre, il est demandé aux collectivités de réduire de 50 % le rythme d'artificialisation et de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020.

Les projets d'aménagement et de construction, qu'ils concernent l'habitat, les commerces, l'industrie ou les équipements, devront être pensés de façon durable, en intégrant la lutte contre le changement climatique et la réduction de ses impacts (en cas d'inondations, de vagues de chaleur, etc...).

Pour ce faire, la CAB entend accompagner ces mutations en se positionnant comme facilitateur, financeur ou coordonnateur d'initiatives locales.

Parmi les projets envisagés, l'agglomération souhaite engager une étude sur l'implantation de **retenues collinaires**, puis accompagner leur réalisation. Ces réserves artificielles d'eau sont alimentées soit en période de pluies par ruissellement des eaux, soit par un cours d'eau permanent ou non permanent. Elles permettent aux agriculteurs de moins subir les périodes de canicules, de plus en plus fréquentes sur le territoire. En parallèle, des projets de désimperméabilisation des sols seront conduits, notamment dans les centres bourgs, pour favoriser l'infiltration naturelle des eaux de pluie. Enfin, face à l'augmentation du risque incendie, la CAB entend améliorer ses dispositifs de **Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI)**.



Sentier d'interprétation du lac Fourcade à Saint Nexans

Objectif stratégique n°1.2 : Préserver les ressources naturelles et la biodiversité (eau, zones humides, forêts)

Le territoire du Bergeracois dispose d'un patrimoine naturel d'exception qu'il convient de préserver. Comme introduit précédemment, le dérèglement climatique pèse sur les zones humides, les forêts, les nappes phréatiques, les cours d'eau et les rivières du territoire, dont l'atout principal que représente la rivière Dordogne. Ce riche patrimoine naturel participe à la qualité de vie à travers la régulation du climat, la qualité de l'air, la filtration des eaux, l'atténuation des crues....

Face à l'accélération de sa dégradation, la CAB inscrit la préservation de la ressource en eau comme une priorité stratégique pour les quinze prochaines années. Si le Bergeracois fait déjà preuve d'une sobriété notable dans la consommation d'eau douce (-22% entre 2014 et 2021, contre -8% à l'échelle nationale), il convient de poursuivre ces efforts et de les accompagner. Disposant de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) depuis 2018, la CAB est un acteur majeur de la préservation de la ressource en eau et de la gestion du cycle de

l'eau. Dans ce cadre, la CAB s'est associée avec les EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) voisins situés sur l'axe Dordogne, dans une même démarche en vue de proposer une organisation territoriale qui permette l'exercice de la compétence GEMAPI à une échelle hydrographique cohérente : le bassin versant. En dehors de la gestion des milieux aquatiques, la CAB via le SMAEP (Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable) Coteaux Pourpres souhaite accélérer la **modernisation des réseaux d'eau potable** dans le cadre du Projet de Territoire ; cela participant à améliorer la qualité du service et répondre à l'augmentation des tensions sur la ressource. De même, le **réseau d'assainissement** porté par un budget annexe de la CAB poursuivra sa modernisation afin de limiter les pollutions diffuses et garantir la compatibilité des usages du quotidien avec la préservation du milieu naturel. Ces actions s'inscrivent dans une logique d'efficacité environnementale mais aussi d'équité territoriale, en veillant à un accès durable à l'eau pour tous les habitants de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise.

Objectif stratégique 1.3 : Développer une mobilité durable, intermodale et connectée

Le territoire de la CAB étant relativement vaste et rural, l'usage de la voiture individuelle demeure le principal moyen de transport des habitants, notamment dans le cadre du trajet domicile-travail. Il est tout de même important de noter que les mobilités pendulaires sont limitées sur le territoire du fait d'une forte proportion des habitants travaillant sur leur propre commune. L'offre de transport en commun existe sur le territoire avec notamment une troisième ligne depuis 2024.

Au cours des prochaines années, il est donc primordial pour la CAB de favoriser les déplacements des habitants du Bergeracois, en proposant une offre de mobilité diversifiée, cohérente et accessible, tout en limitant les impacts environnementaux. Le développement des mobilités durables, douces et collectives est également un objectif à affirmer pour la CAB, comme l'illustre la nouvelle ligne de transport vers La Force et Prigonrieux.

Pour cela, la CAB prévoit l'élaboration d'un **plan de mobilité multimodal**, intégrant plusieurs volets :

- Le déploiement d'un **système de location de vélos**, adapté aux besoins des habitants comme des visiteurs (vocation du quotidien ou touristique) ;
- La **création d'une passerelle piétonne et cyclable sur la Dordogne**, qui viendra renforcer les itinéraires en modes doux ;
- Une **interconnexion entre les pistes cyclables et la Véloroute Voie Verte (VRVV) V91** qui permettra de structurer un véritable réseau intermodal, connecté aux pôles d'attractivité du territoire ;
- D'autres pistes qui seront identifiées dans ce schéma des mobilités..

Objectif stratégique n°1.4 : Soutenir l'économie locale et circulaire, les savoir-faire locaux et la formation

L'économie locale présente de nombreux atouts insuffisamment exploités, notamment dans le secteur agricole. C'est dans cette dynamique que la CAB s'est engagée depuis plusieurs années au travers du Programme d'Excellence Alimentaire (PEA) élaboré à l'échelle de la Délégation du Grand Bergeracois.

Dans ce cadre, le défi consiste désormais pour la CAB à structurer un écosystème alimentaire viable, intégrant l'ensemble de la chaîne de valeur, de la production à la distribution. Le PEA expérimenté par la CAB, s'articule autour de trois objectifs majeurs : manger mieux et local, reconquérir l'eau et la nature et structurer des filières. Projet phare du PEA, la reconversion du site de l'ESCAT, comprenant une plateforme logistique, une légumerie et un atelier de transformation multi-espèces, participera grandement à répondre à ces objectifs.

À l'échelle départementale, 14,6 % de la surface agricole utile en Dordogne est consacrée à l'agriculture biologique. Bien que ce taux place le département en tête en Nouvelle-Aquitaine, la marge de progression reste importante pour

répondre à la demande croissante, tant au niveau local que dans les bassins de consommation proches tels que Libourne ou Bordeaux.

D'autre part, les projets en lien avec l'économie sociale et solidaire sont déjà nombreux et accompagnés sur le territoire. Certains sont basés sur une économie circulaire qui favorise des pratiques frugales et durables.

De plus, un projet de réactivation du fret ferroviaire est actuellement à l'étude pour permettre aux entreprises industrielles et de logistiques de réduire leur empreinte carbone.

Dans la continuité de cette dynamique, la CAB souhaite structurer un **plan de soutien au secteur agricole**, avec des mesures concrètes telles que la **création d'une filière autour de la venaison** (produits de la chasse), ressource locale peu valorisée, ou encore la poursuite de la **modernisation de la ferme des Nébouts**, à vocation pédagogique et expérimentale.

ORIENTATION N°2 : CONFORTER LA QUALITÉ DE VIE ET LA COHÉSION SOCIALE

La deuxième orientation du Projet de Territoire de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise porte sur le bien-vivre des habitants. Dans un contexte marqué par les inégalités sociales, le vieillissement de la population, la fracture numérique ou encore la tension sur l'offre de soins, cette priorité stratégique vise à garantir l'équité territoriale et à renforcer le lien social.

C'est le sens de cette orientation, qui se décline en cinq objectifs stratégiques, et s'articule autour d'actions de solidarité, d'inclusion, de prévention et de renforcement de l'offre d'équipement et de services d'équipements afin de garantir durablement la qualité de vie sur le Bergeracois.

Objectif stratégique n°2.1 : Lutter contre les inégalités territoriales et sociales

L'un des objectifs inhérents à la démarche d'élaboration d'un Projet de Territoire est le développement homogène du territoire et le renforcement du lien entre les communes membres.

Les inégalités sociales et territoriales qui subsistent sur le territoire constituent un frein à la cohésion de la CAB. Cela se traduit notamment par des écarts d'accès aux services publics, à la santé ou au numérique selon les lieux de résidence et les situations individuelles. Lutter contre ces inégalités est une priorité pour les deux prochains mandats et un levier de développement équilibré.

Pour y répondre, la CAB souhaite tout d'abord maintenir les **fonds de concours** qui permettent aux communes, en particulier les plus

petites ou les plus isolées, de financer leurs projets d'équipements ou d'amélioration des services, particulièrement dans le contexte actuel dans lequel les cofinancements seront plus compliqués. Par ailleurs, l'intercommunalité a la volonté de mettre en place des actions de **médiation numérique**, notamment essentielles pour garantir un égal accès à certaines démarches administratives ou mieux appréhender les outils d'intelligence artificielle.

Ces actions visent à favoriser l'inclusion numérique des publics les plus éloignés (seniors, publics en insertion...) d'autant que la desserte complète du territoire en THD (Très Haut Débit) est désormais achevée via le SMPN (Syndicat Mixte Périgord Numérique).

Objectif stratégique n°2.2 : Soutenir les familles, les jeunes et les publics fragiles

La démographie sur le territoire communautaire a tendance à stagner ces dernières années, voire à décroître chez les plus jeunes. Il convient alors d'inverser la tendance en apportant un soutien aux familles, aux jeunes ainsi qu'aux publics les plus fragiles.

Afin de répondre à leurs besoins, la CAB met en œuvre une politique volontariste de soutien et d'accompagnement à travers son Projet de Territoire, en articulation avec les partenaires sociaux et éducatifs.

Un **plan de prévention sur la santé** (notamment mentale) sera élaboré, visant à promouvoir les bons comportements dès le plus jeune âge et éviter les ruptures dans les parcours de soins.

Un **conseil communautaire des jeunes** verra également le jour afin de renforcer leur implication citoyenne et de faire émerger leurs at-

tentes dans les projets communautaires. En parallèle, des efforts concrets seront réalisés en matière d'accueil de la petite enfance et des loisirs, avec la **réhabilitation de la crèche de Sigoulès et Flaugeac** et la **finalisation des travaux de l'ALSH de Toutifaut**, améliorant l'offre d'accueil du territoire.



Objectif stratégique n°2.3 : Renforcer l'accès à la culture, au sport et aux loisirs pour tous

L'accès à la culture contribue fortement à la qualité de vie des habitants et représente un levier essentiel pour maintenir et renforcer l'attractivité résidentielle du territoire.

Il revient donc aux acteurs locaux, en particulier aux collectivités et aux associations, de construire une offre culturelle en adéquation avec les spécificités du territoire et les attentes de sa population.

Pour ce faire, la CAB souhaite développer une offre culturelle et sportive de proximité, accessible et diversifiée.

Si le territoire apparaît comme bien doté en équipements sportifs et socio-culturels, cer-

tains apparaissent comme très vieillissants et demandent des actualisations. Après **l'Espace Étincelle** qui a ouvert en septembre, un autre projet structurant émergera avec la **construction d'une nouvelle médiathèque**. Ce nouvel équipement intercommunal constituera un pôle de vie socio-culturelle et de croisement des publics. Aussi, le Projet de Territoire inclut le développement du **maillage territorial en équipements sportifs** avec pour objectif d'encourager la pratique sportive pour tous, mais aussi de soutenir les associations locales.

Objectif stratégique n°2.4 : Favoriser une offre de logement adaptée, inclusive et durable

Dans un contexte de pression sur l'offre locative, d'augmentation des coûts et de besoins spécifiques selon les âges et les parcours de vie, ainsi que de changement climatique, la CAB agit pour diversifier et adapter les solutions d'hébergement.

Plus largement, la CAB s'engage à favoriser une offre de logement inclusive, répondant aux enjeux d'accessibilité, d'efficacité énergétique et de mixité sociale. La CAB a franchi une nouvelle étape en 2025 en s'associant au Pacte Territorial «Dordogne Périgord» afin d'accompagner la rénovation des logements par son fonds de concours Habitat. De plus, elle continuera d'accompagner la construction de logements sociaux par un autre fonds de concours dédié.

Le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal de l'Habitat et des Déplacements** (PLUi-HD), mis à jour en 2024, a permis d'établir un dia-

gnostic du territoire en matière d'habitat et de logement . Il définit ainsi les priorités opérationnelles pour le territoire en matière d'habitat (résorption de la vacance, production de logements sociaux, résidence pour les jeunes et seniors, densification de la construction, réhabilitation des logements , transformation du bâti existant en logements...) et s'inscrit dans le Projet de Territoire.

Par ailleurs, la CAB accompagnera la **création d'un foyer pour jeunes travailleurs** (FJT), prévu pour le second mandat.

Ce type de foyer est destiné à accueillir des personnes exerçant une activité professionnelle (en CDD, CDI, intérim, saisonnier, ...) ou étant en voie d'insertion sociale et professionnelle. Un FJT peut également accueillir des demandeurs d'emploi ou des personnes en formation (apprenti, alternant, étudiant...).

Objectif stratégique 2.5 : Favoriser l'accès aux soins et renforcer l'offre de santé de proximité

Les ateliers de concertation menés dans le cadre de l'élaboration du Projet de Territoire, ont montré l'importance accordée à la santé et à l'accès aux soins. L'accès aux soins pour tous est donc primordial pour le territoire, son attractivité, sa capacité à accueillir de jeunes ménages et répondre aux besoins d'une population qui vieillit de plus en plus.

La démographie médicale s'avère vieillissante, hétérogène et en tension. En effet, la part des médecins et infirmiers de plus de 60 ans a fortement augmenté sur le territoire au cours des 10 dernières années. De plus, la densité de médecins généralistes est en baisse, en lien avec les départs à la retraite et le manque de jeunes médecins s'installant sur le territoire de la CAB. Plus globalement, le nombre de médecins pour 10 000 habitants reste inférieur à la moyenne nationale, fragilité qui se retrouve dans le reste du département. C'est pourquoi la CAB porte une stratégie proactive en matière d'offre de santé.

En lien avec le Contrat Local de Santé, la CAB prévoit la **création d'une nouvelle Maison de Santé Pluriprofessionnelle à Prignonrieux**, qui permettra d'enrichir l'offre existante, dans une logique de maillage équilibré du territoire. En parallèle, la **réhabilitation du Centre Intercommunal de Santé de Bellegarde** à Bergerac participera à améliorer la qualité de l'offre de services.

Dans la continuité de ces actions, la CAB souhaite pérenniser l'offre de santé et permettre une installation durable des médecins, avec la **création d'un internat dédié** et la **construction de logements pour les docteurs juniors aux Blanquies** à Bergerac, juste à côté de l'Espace Étincelle. L'objectif étant de rendre le territoire plus attractif vis-à-vis des professionnels de santé en début de carrière.

ORIENTATION N°3 : RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ET LE RAYONNEMENT DU BERGERACOIS

Si le territoire du Bergeracois reste attractif grâce à son patrimoine naturel et culturel, de nombreux atouts ne sont pas encore valorisés à leur juste valeur. L'exploitation de ce potentiel d'attractivité pour le Bergeracois passe par le renforcement de son identité, la diversification de ses activités économiques, une meilleure visibilité à toutes les échelles, et le développement de la mise en valeur de ses richesses naturelles et culturelles. L'enjeu étant de faire du territoire un espace dynamique et accueillant, en s'appuyant à la fois sur ses racines (patrimoine, paysages, savoir-faire) et sur sa capacité à se projeter. Cette orientation structure une ambition de rayonnement, au bénéfice des habitants comme des visiteurs, des entrepreneurs ou encore des acteurs associatifs, et s'articule autour de cinq objectifs stratégiques.

Objectif stratégique n°3.1 : Développer un tourisme durable, diversifié et structurant

Sur le plan touristique, le Bergeracois peut devenir une destination touristique de référence, alliant nature, culture, patrimoine et qualité de vie. Il s'agit aujourd'hui de consolider une offre touristique qui soit à la fois durable, accessible, et en phase avec les nouvelles attentes (mobilité douce, hébergement responsable, activités de pleine nature, etc...).

L'offre touristique existante est dense, symbolisée par la forte activité en saison (notamment à travers les animations et visites de chais et vignobles). Le Quai Cyrano, ainsi que les châteaux de Monbazillac (axé vignoble) et de Bridoire (axé loisirs) qui attirent chacun près de 60 000 visiteurs par an, en sont les principaux emblèmes.

Le projet de **Rivière Nature d'Eau Vive** porté par la CAB, qui verra le jour à l'horizon 2030, se fixe pour objectif de préserver notre patrimoine hydrologique et écologique en favorisant le maintien des poissons migrateurs et en restaurant l'état dégradé du site. Il permettra également d'offrir de nouveaux services autour de l'eau aux habitants de tout le Grand Bergeracois, du département ainsi qu'aux touristes. Ces activités, ludiques ou sportives, se-

ront un facteur d'appropriation et de sensibilisation visant à la préservation de la qualité de notre rivière.

D'autre part, une étude sur l'aménagement des berges de la Dordogne a été réalisée, il conviendra d'étudier avec soins une éventuelle prise globale de compétence et surtout les moyens qui y seront dédiés. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'un enjeu majeur qui fera l'attention d'un suivi particulier.

Par ailleurs, la **poursuite de la Véloroute Voie Verte V91**, contribuera également à améliorer l'offre de loisirs et à faciliter l'accès aux différents points d'intérêts locaux. A travers son Projet de Territoire, la CAB souhaite également renforcer l'offre d'accueil à vocation touristique par la **création d'une auberge de jeunesse**, adaptée à un public large et mobile, et par la **création d'une Maison de la Nature**, lieu d'interprétation, d'éducation à l'environnement et d'animation locale.

Objectif stratégique n°3.2 : Renforcer l'identité territoriale et la valorisation du patrimoine naturel et culturel

En lien avec l'objectif précédent, une identité territoriale affirmée permet d'ancrer le sentiment d'appartenance, de favoriser la transmission culturelle et d'attirer les visiteurs et les nouveaux habitants. Pour cela, la CAB mise sur la valorisation de son patrimoine naturel, architectural et immatériel, dans une logique de cohérence et d'accessibilité.

La mise en place d'une **médiation culturelle sur tous les équipements et évènements de la**

CAB visera à offrir à tous les publics, y compris les plus éloignés des pratiques culturelles, des outils de compréhension et de découverte. Selon les projets, le rôle d'une médiation culturelle est d'informer, d'accompagner, et d'apporter une dimension pédagogique. Cette démarche participera également à renforcer la visibilité des singularités du territoire, dans une logique de communication partagée entre habitants, institutions et visiteurs.

Objectif stratégique n°3.3 : Promouvoir le territoire à toutes les échelles (du local à l'international)

La visibilité d'un territoire conditionne sa capacité à attirer habitants, entreprises, touristes et partenaires. Enjeu majeur pour la CAB, la promotion Bergeracois à toutes les échelles fera rayonner une image forte, cohérente et positive.

C'est pourquoi la CAB souhaite mettre en œuvre un **plan de communication** intégrant une démarche de **marketing territorial**. Il s'agit de renforcer et/ou adapter la communication via les canaux existants, notamment en lien avec les communes, mais également d'utili-

ser des outils de communication innovants afin de capter un public plus large en faisant connaître les atouts et les équipements du territoire. L'objectif est également de se démarquer à l'échelle régionale, voire internationale et de faire du Bergeracois une destination à part entière, en s'appuyant notamment sur des atouts tels que l'Aéroport Bergerac Dordogne Périgord.

Objectif stratégique n°3.4 : Créer les conditions d'accueil pour les entreprises

Développer l'emploi et la richesse produite sur un territoire dépend souvent avant tout de la croissance endogène des entreprises déjà installées qui grandissent ou font grappes. Malgré tout, la croissance exogène ne doit pas être négligée et l'attractivité d'un territoire pour les entreprises dépend notamment de sa capacité à les accueillir. La CAB entend donc renforcer son offre d'accueil pour faciliter leur implantation, leur développement et leur pérennisation grâce notamment à l'action du guichet unique Bergerac Entreprendre.

Le recrutement représente une des problématiques majeures pour les chefs d'entreprise. C'est pourquoi, afin de répondre aux besoins du territoire et développer la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, la CAB souhaite organiser un **forum bergeracois de l'emploi**. Il s'agit de renforcer les liens entre les employeurs, les demandeurs d'emploi et les

acteurs de la formation, de les faire dialoguer entre eux pour trouver des synergies et des complémentarités d'actions.

La **création d'un lieu d'accueil pour les nouvelles entreprises** favorisera l'éclosion de nouveaux porteurs de projets, en leur permettant de tester leur modèle économique dans des conditions d'accueil optimales et protégées. Ce type d'équipement viendra enrichir l'offre existante (3 hôtels d'entreprises, 2 espaces de coworking, 1 incubateur). Il vise à offrir un hébergement flexible couplé à un accompagnement à la structuration des activités et un cadre propice aux coopérations. L'ambition est d'attirer et capter de nouveaux talents sur le Bergeracois, de soutenir l'innovation et de renforcer la compétitivité du tissu économique local.

Objectif stratégique n°3.5 : Redynamiser les pôles économiques stratégiques

L'attractivité passe également par une économie forte et diversifiée. Le tissu économique local, majoritairement composé de très petites entreprises reste diversifié avec un important ancrage industriel et une forte représentation du secteur tertiaire.

L'agglomération possède la compétence « développement économique ». Son rôle est celui d'un ensemble, d'un facilitateur qui sera d'autant plus visible que son guichet unique Bergerac Entreprendre sera localisé sur le site de la CAB, en partenariat avec le Grand Bergeracois et les chambres consulaires.

La CAB souhaite accentuer ce rôle en poursuivant le développement de ses **zones d'ac-**

tivités, afin de favoriser l'implantation de nouvelles entreprises. Il conviendra également de valoriser les friches ou les sites à fort potentiel.

Deux projets phares illustrent cette ambition du Projet de Territoire : la **poursuite du développement et de l'aménagement de ses Zones d'Activités Économiques**, afin d'accueillir les entreprises dans les meilleures conditions possibles, et la **réalisation du plan d'aménagement du site de l'ESCAT**, pour favoriser l'intégration urbaine, sociétale et économique de ce site, à forte connotation agro-alimentaire, qui accueille également des activités très diverses.

Objectif stratégique n°3.6 : Structurer l'offre événementielle et culturelle sur tout le territoire

Les événements culturels, festifs ou artistiques jouent un rôle essentiel dans l'animation d'un territoire. Cela participe à la vie sociale et attire de nouveaux publics. La CAB a ainsi la volonté de structurer une offre événementielle plus cohérente, régulière et territorialisée.

En ce sens, un projet structurant portera cet objectif : la **création d'un événement culturel d'ampleur autour de la rivière**, marqueur fort du Bergeracois. Si les contours de cet événement ne sont pas encore définis, ce temps

fort pourra fédérer les acteurs culturels, économiques et associatifs autour d'une programmation pluridisciplinaire (musique, arts visuels, gastronomie, sport nature...), et rayonner à l'échelle régionale voire nationale.



APPROCHE FINANCIÈRE

Le montant total des projets présentés dans les fiches actions représente 170M€ en 12 années, dont les projets eau sont portés par le SMAEP Coteaux Pourpres et les projets assainissement par un budget annexe de la CAB.

Il s'agit donc en fait de 73,3M€ pour la période 2026-2031 et de 10,9M€ sur 2032-2037. Ces montants, qui seront sur le Budget Principal de la CAB, pour l'essentiel, ne retracent pas l'intégralité des dépenses du PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) mais celles concernant les projets d'envergure (pas le Gros Entretien Renouvellement par exemple ou les dépenses récurrentes).

Ces montants ne sont que des approches par masse et évolueront au fur et à mesure de l'élaboration des cahiers de charges précis de chaque projet. De plus, des aléas techniques ou réglementaires peuvent perturber les planning initiaux. Enfin la CAB a toujours fait le choix orthodoxe de ne lancer ses projets que sur la base de plans de financement largement soutenus par ses partenaires. C'est pourquoi, ces projets dépendront aussi des contraintes de nos partenaires financiers habituels (État, Région, Département, Union Européenne). Il est possible qu'une partie de ces investissements «glissent» de la première période sur la seconde.

Quoiqu'il en soit, cette consolidation financière montre, en lien avec la prospective financière réalisée annuellement, que la CAB a parfaitement les moyens de porter et de réaliser tous ces projets qui vont transformer le territoire.

Evidemment, cette approche financière devra être revue, affinée, actualisée au fur et à mesure des cahiers des charges précisés et des réponses aux appels d'offres, mais elle illustre la solidité du modèle financier de la CAB. Il ne sert à rien de se payer de mots, mais il s'agit de prouver sa capacité à tenir les promesses faites aux citoyens.

PLAN D' ACTIONS

PROPOS LIMINAIRE

Les projets que la CAB entend mener au cours des deux prochains mandats, dans le cadre de son Projet de Territoire, sont répartis en 36 fiches actions. Chaque fiche action inclut un descriptif du projet, son budget prévisionnel, les financements mobilisables, ainsi que le pilotage envisagé et les partenariats techniques.



N°	Fiche Action
ORIENTATION N°1 : ALLIER TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DYNAMISME ECONOMIQUE	
1	Étude de préfiguration en vue de la réalisation de retenues collinaires
2	Désimperméabilisation des sols et renaturation
3	Amélioration du réseau des DFCI
4	Modernisation du réseau d'eau potable
5	Modernisation du réseau d'assainissement collectif et non collectif
6	Élaboration et mise en œuvre d'un plan de mobilité multimodal
7	Création d'une passerelle en mode doux traversant la Dordogne
8	Connexion de la V91 avec d'autres circuits de déplacements doux dans les communes
9	Conception et réalisation d'un plan de soutien au secteur agricole (abattoir, actions ciblées)
1	Création d'une filière économique en utilisant les produits de la venaison
11	Modernisation de la ferme des Nébouts
ORIENTATION N°2 : CONFORTER LA QUALITÉ DE VIE ET LA COHÉSION SOCIALE	
12	Maintien des fonds de concours aux communes en les adaptant à leurs besoins
13	Mise en place d'une stratégie numérique souveraine et solidaire
14	Mise en place d'un conseil communautaire de la jeunesse
15	Réhabilitation de la crèche de Sigoulès-et-Flaugeac
16	Poursuite de la réhabilitation de l'ALSH de Toutifaut
17	Construction d'une nouvelle médiathèque
18	Maillage du territoire en équipements sportifs de qualité
19	Création d'une piscine de plein air (naturelle ou traditionnelle)
20	Guichet unique de l'Habitat
21	Création d'une Structure d'Hébergement Mixte (Saisonniers & Jeunes) en Bergeracois
22	Élaboration et mise en œuvre d'un plan de prévention-santé sur le territoire
23	Réalisation d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle à Prigonrieux (MSP Ouest)
24	Repositionnement du CIS de Bellegarde
25	Création d'un nouvel Internat pour les jeunes médecins
26	Création de logements pour les médecins juniors aux Blanquies
ORIENTATION N°3 : RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ET LE RAYONNEMENT DU BERGERACOIS	
27	Création d'une Rivière Nature d'Eau Vive
28	Création d'un événement culturel d'ampleur autour de la rivière et de la préservation de notre patrimoine hydrologique
29	Poursuite de la V91 Véloroute Voie Verte jusqu'aux limites ouest de la CAB
30	Création d'une auberge de jeunesse
31	Conception et réalisation d'une maison de la nature
32	Mise en place d'une médiation culturelle sur les équipements de la CAB
33	Élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication sur le Bergeracois pour promouvoir le territoire
34	Création d'un forum bergeracois pour l'emploi
35	Création d'un lieu d'accueil pour les nouvelles entreprises
36	Poursuivre l'extension des zones d'activités économiques
37	Aménagement de l'ESCAT sur la base des conclusions de l'étude programmatique 2025

FICHE ACTION N°1**Étude de préfiguration en vue de la réalisation de retenues collinaires****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 1** : Allier transition écologique et dynamisme économique**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

Les retenues collinaires permettent le stockage d'eau de pluie et de ruissellement par gravité. Elles permettent le ralentissement du cycle de l'eau tout en permettant le maintien de débit d'étiage sur de petits cours d'eau. Elles peuvent aussi limiter la pression sur les nappes phréatiques.

La Communauté d'Agglomération souhaite initier une réflexion portant sur l'opportunité de tels ouvrages en balayant toutes les thématiques associées (cycle de l'eau, agriculture, débits d'étiage, gestion durable de la ressource).

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Habitants du territoire

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC			25 000€	45 000€		
Recettes Investissement			15 000€	20000€		
Dépenses Fonctionnement						
Recettes Fonctionnement						

FINANCEMENTS MOBILISABLES

Agence de l'eau Adour-Garonne

GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : CAB

PARTENARIATS MOBILISABLES : Monde agricole, Agence de l'Eau, SMAEP, Chambre d'agriculture

FICHE ACTION N°2**Désimperméabilisation des sols et renaturation****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 1** : Allier transition écologique et dynamisme économique**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

Dans le cadre du contrat de progrès territorial (CPT) signé en 2023 avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et son volet « Restauration et mise en valeur des milieux aquatiques, prévention des inondations », la CAB a lancé en 2025 une étude pour évaluer le potentiel de désimperméabilisation de son territoire. À l'issue de cette étude, une dizaine de sites seront proposés à la désimperméabilisation par la CAB qui prévoit 120 000€ TTC de travaux par an pour réduire les surfaces imperméabilisées et ainsi :

- Réduire le ruissellement, les inondations et les écoulements d'eau,
- Renaturer des parties artificialisées (enrichir la biodiversité et les paysages urbains),
- Contribuer à la recharge des nappes,
- Rafraîchir les espaces publics urbains et périurbains.

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Les secteurs géographiques concernés par les inondations par ruissellement et les résidents.

Les Ilots de chaleur urbains et leurs habitants.

Les écosystèmes environnants.

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC	120 000€	120 000€	120 000€	120 000€	120 000€	120 000€
Recettes Investissement	50 000€	50 000€	50 000€	50 000€	50 000€	50 000€
Dépenses Fonctionnement						
Recettes Fonctionnement						

2 ^{ème} mandat	2032	2033	2034	2035	2036	2037
Dépenses Investissement TTC	120 000€	120 000€	120 000€	120 000€		
Recettes Investissement	50 000€	50 000€	50 000€	50 000€		
Dépenses Fonctionnement						
Recettes Fonctionnement						

FINANCEMENTS MOBILISABLES

Agence de l'Eau Adour-Garonne

GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : CAB

PARTENARIATS MOBILISABLES : Agence Technique Départementale de la Dordogne (ATD24), Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), Agence de l'Eau Adour-Garonne

FICHE ACTION N°3**Amélioration du réseau des DFCI****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 1** : Allier transition écologique et dynamisme économique**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

Le changement climatique, couplé aux incivilités, accroît le risque d'incendie. Il apparaît donc indispensable de créer et de remettre aux normes les pistes de Défense des Forêts Contre l'Incendie afin de protéger les massifs forestiers du territoire, leurs écosystèmes et leurs habitants.

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

La faune et la flore forestières, les randonneurs, les communes forestières et leurs habitants

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC	203 781€	60 000€	60 000€	60 000€	60 000€	60 000€
Recettes Investissement	135 854€					
Dépenses Fonctionnement	40 971€	40 971€	40 971€	40 971€	40 971€	40 971€
Recettes Fonctionnement	32 294€	32 294€	32 294€	32 294€	32 294€	32 294€

FINANCEMENTS MOBILISABLES

Entre 2027 et 2031 : les montants inscrits sont la contribution de la CAB aux travaux (reste à charge d'opérations financées à 80% par la Région Nouvelle-Aquitaine exécutées par le SMO-DFCI).

Fonctionnement = adhésion au Syndicat Mixte Ouvert DGFCI.

GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : SMO-DFCI pour le compte la CAB adhérente

PARTENARIATS MOBILISABLES : Région Nouvelle-Aquitaine

FICHE ACTION N°4**Modernisation du réseau d'eau potable****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 1** : Allier transition écologique et dynamisme économique**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

Dans le cadre de la constitution du SMAEP Coteaux Pourpres, et avec les diagnostics existants et en cours, il s'est avéré qu'une modernisation du réseau est nécessaire afin de réduire le taux de fuite pour préserver la ressource. Elle est déjà lancée. Cette modernisation s'appuie sur un schéma directeur qui sera livré en 2027, avec une sectorisation et une prospective financière sur 10 ans (2024-2033).

L'objectif du syndicat est de réduire les 25% de pertes d'eau actuelles (fuites), de fiabiliser les ressources et d'éliminer les CVM (chlorure de vinyle monomère) en secteurs concernés.

Cette action s'inscrit dans une gestion globale du cycle de l'eau sur le territoire.

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Ensemble des abonnés du territoire

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC	9 000 000€	9 000 000€	9 000 000€	8 000 000€	8 000 000€	8 000 000€
Recettes Investissement	750 000€	750 000€				
Dépenses Fonctionnement	550 000€	580 000€	600 000€	620 000€	640 000€	660 000€
Recettes Fonctionnement	6 500 000€	6 500 000€	6 400 000€	6 400 000€	6 300 000€	6 300 000€

2 ^{ème} mandat	2032	2033	2034	2035	2036	2037
Dépenses Investissement TTC	8 000 000€	6 000 000€				
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement	680 000€	680 000€				
Recettes Fonctionnement	6 200 000€	6 200 000€				

FINANCEMENTS MOBILISABLES

Financement par le syndicat, l'emprunt et des subventions de l'Agence de l'Eau sur des études et quelques actions très spécifiques.

GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : SMAEP Coteaux Pourpres

PARTENARIATS MOBILISABLES : Agence de l'Eau

FICHE ACTION N°5**Modernisation du réseau d'assainissement collectif et non collectif****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 1** : Allier transition écologique et dynamisme économique**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

L'élimination des rejets par temps secs, l'amélioration de la performance des installations et des réseaux sont les éléments principaux de cette action coordonnée avec l'Agence de l'Eau dans le cadre du CPT. A partir de 2028, une réflexion sera menée sur la nouvelle DSP (Délégation de Service Public) et ses objectifs.

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Les usagers desservis par le réseau collectif d'eaux usées sur le territoire

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC	3 500 000€	3 500 000€	3 500 000€	3 500 000€	3 500 000€	3 500 000€
Recettes Investissement	500 000€	500 000€	500 000€			
Dépenses Fonctionnement						
Recettes Fonctionnement	3 200 000€	3 200 000€	3 200 000€	3 200 000€	3 200 000€	3 200 000€

2 ^{ème} mandat	2032	2033	2034	2035	2036	2037
Dépenses Investissement TTC						
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement						
Recettes Fonctionnement						

FINANCEMENTS MOBILISABLES

Agence de l'Eau dans le cadre du CPT jusqu'en 2028.

GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : CAB

PARTENARIATS MOBILISABLES : AGENCE DE L'EAU, DDT

FICHE ACTION N°6**Élaboration et mise en œuvre d'un plan de mobilité multimodal****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 1** : Allier transition écologique et dynamisme économique**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

La mise en place d'un plan de mobilité multimodal devra mettre en synergie l'ensemble des interactions entre les différents vecteurs de mobilité (covoiturage, vélos...). Il s'agira d'élaborer un schéma global, articulant les différents types d'usagers, les modes possibles et les financements à mobiliser. Ce plan devra d'abord être concerté, établi puis validé avant une mise en œuvre. Une réflexion approfondie devra être menée sur son périmètre territorial et sur les moyens nécessaires pour le porter. Au delà des actions en cours (connexion cyclable de la gare de Bergerac à l'Aqualud), il s'agira de finaliser et de réaliser un schéma d'ensemble qui vise à promouvoir l'usage du vélo d'abord en connexion autour de la véloroute voie verte mais également entre les communes périphériques de Bergerac et la ville-centre.

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Habitants du territoire

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC		100 000€	100 000€			
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement						
Recettes Fonctionnement						

FINANCEMENTS MOBILISABLES

Réflexion à mener sur les moyens possibles, suivant le périmètre, qui détermineront le plan, par exemple le VM (Versement Mobilité), avec une étude précise sur le périmètre et le portage des actions. L'obtention par la ville du classement en « commune touristique » serait un levier.

GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : CAB

PARTENARIATS MOBILISABLES : SNCF, Communes, Région Nouvelle-Aquitaine, Acteurs privés et associations, Perimouv

FICHE ACTION N°7**Création d'une passerelle en mode doux traversant la Dordogne****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 1** : Allier transition écologique et dynamisme économique**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

Afin de relier les deux rives de la Dordogne en mode doux, il convient de créer une passerelle piétonne/vélo sur la rivière Dordogne entre le Barrage et la Ville (Secteur ESCAT rive droite – promenade Jean Dalba rive gauche). Cette réalisation devra s'articuler avec les fiches 26 et 35 (rivière nature et aménagement de l'ESCAT).

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Utilisateurs vélo/travail : desserte zone d'habitat au Nord <-> zone d'emplois au Sud

Desserte des zones commerciales

Desserte de la Rivière Nature

Utilisateurs quartiers Sud habitat <-> Centre-Ville (rive droite)

Desserte de la Véloroute Voie Verte depuis la rive droite

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC			2 800 000€	2 800 000€		
Recettes Investissement			1 000 000€	1 000 000€		
Dépenses Fonctionnement						
Recettes Fonctionnement						

FINANCEMENTS MOBILISABLES

Union Européenne, Etat, Région Nouvelle-Aquitaine

GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : CAB

PARTENARIATS MOBILISABLES :

FICHE ACTION N°8**Connexion de la V91 avec d'autres circuits de déplacements doux dans les communes****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 1** : Allier transition écologique et dynamisme économique**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

Dans sa politique de développement des déplacements doux sur le territoire prenant comme colonne vertébrale la Véloroute voie verte V91 (vallée de la Dordogne), la CAB a, en parallèle des travaux de réalisation de l'axe principal, raccordé la V91 :

- aux gares de Bergerac et Gardonne (en cours) ;
- aux boucles de randonnée liaisons inscrites au PDIPR (plan départemental) ex : Creysse, Mouleydier, Prignonrieux et en prévision : la Force et Le Fleix ;
- à la coulée verte du Caudeau à Bergerac.

La CAB prévoit après la mise en service de l'axe principal de la V91 à l'horizon 2030, conformément au cahier des charges régional des voies vertes, de connecter le territoire par des antennes en voie partagée vers les POI (Points d'Intérêt) et les hébergements de groupe indispensables aux cyclotouristes. C'est ainsi que plusieurs antennes seront créées vers les châteaux de Bridoire et Monbazillac ou vers les hébergements de grande capacité d'accueil comme la MFR à La Force ou le Gîte de groupe de Thénac.

La V56 (chemin de St Jacques via Vézelay) raccordera les communes du Nord-Est du territoire par une véloroute jalonnée dès 2026 par le département de la Dordogne.

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Cyclotouristes et locaux en déplacements quotidiens

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC	50 000€	50 000€				
Recettes Investissement	25 000€	25 000€				
Dépenses Fonctionnement						
Recettes Fonctionnement						

FINANCEMENTS MOBILISABLES

Union Européenne (fonds FEDER), État, Région Nouvelle-Aquitaine

GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : CAB

PARTENARIATS MOBILISABLES : Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Dordogne

FICHE ACTION N°9**Conception et réalisation d'un plan de soutien au secteur agricole (abattoir, actions ciblées)****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 1** : Allier transition écologique et dynamisme économique**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

La CAB a décidé de structurer des plans globaux et cohérents de soutien au monde agricole, elle a articulé le Projet Alimentaire Territorial du Grand Bergeracois (PAT) avec un Programme d'Excellence Alimentaire bio (PEA) sur son propre territoire avec des réalisations et des actions phares (légumerie, espace test, subventions etc.). La CAB peut jouer un rôle stratégique important dans le soutien à l'agriculture locale sur différents plans :

1. Aménagement du territoire et foncier agricole

- Préserver les terres agricoles dans le PLUi.
- Lutter contre l'artificialisation des sols en limitant l'étalement urbain.
- Mettre en place un observatoire du foncier agricole pour surveiller l'évolution des exploitations.
- Faciliter l'installation de jeunes agriculteurs par des partenariats avec la SAFER et la Chambre d'Agriculture.

2. Soutien direct à l'agriculture

- Subventionner les actions de protection face aux intempéries.
- Soutenir les circuits courts : création ou accompagnement de marchés de producteurs, plateformes locales, AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) ...
- Accompagner les démarches de diversification (transformation, agrotourisme, accueil à la ferme...).
- Soutien à l'abattoir de Bergerac pour offrir un outil public et de proximité aux éleveurs.
- Développement de la légumerie.
- Moderniser l'espace test de la ferme des Nebouts pour encourager les installations.

3. Structuration de filières locales

- Favoriser les débouchés locaux : restauration collective (cantines), commerces, restauration privée
- Soutenir la viticulture
- Filière venaison (FA 10)

4. Agriculture et environnement

- Aider à la transition agroécologique : haies, zones humides, adaptation au changement climatique.
- Soutenir les pratiques de gestion de l'eau, notamment en lien avec les périodes de sécheresse.
- Travailler avec les agriculteurs sur la biodiversité, les corridors écologiques, etc.

5. Sensibilisation et éducation

- Soutenir des événements agricoles : salons, foires, visites de fermes.
- Mettre en place des programmes éducatifs dans les écoles autour de l'alimentation, des saisons, du métier d'agriculteur.
- Communiquer sur l'agriculture locale via les canaux de la CAB.

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Agriculteurs, jeunes agriculteurs, scolaires

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC		350 000€	350 000€			
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement						
Recettes Fonctionnement						

FINANCEMENTS MOBILISABLES

Europe, Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Dordogne

GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : Développement économique et territorial

PARTENARIATS MOBILISABLES : Grand Bergeracois, Education nationale, Pays en graines, Chambre d'Agriculture, CRDA (Création de Dynamique Agricole), Etat, Département de la Dordogne,

FICHE ACTION N°10**Création d'une filière économique en utilisant les produits de la venaison****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 1** : Allier transition écologique et dynamisme économique**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

Afin de continuer à valoriser les ressources locales et de permettre la structuration d'une filière, dans une sécurité juridique et sanitaire, il s'agira de réaliser un laboratoire de transformation agro-alimentaire sur le site de l'ESCAT pour accueillir une activité de découpe, cuisson et conditionnement de gibier.

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Chasseurs, consommateurs, restauration hors domicile

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC	300 000€					
Recettes Investissement	100 000€					
Dépenses Fonctionnement	20 000€	20 000€				
Recettes Fonctionnement						

FINANCEMENTS MOBILISABLES

Fédération Départementale de Chasse, Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Dordogne

GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : CAB, Fédération départementale de Chasse 24

PARTENARIATS MOBILISABLES : Sociétés de chasse

FICHE ACTION N°11**Modernisation de la ferme des Nébouts****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 1** : Allier transition écologique et dynamisme économique**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

La Communauté d'Agglomération Bergeracoise a acquis en novembre 2017 la ferme des Nébouts située sur la commune de Prigonrieux. C'est un dispositif d'accompagnement innovant, basé sur une relocalisation de notre agriculture en installant de nouveaux producteurs qui vont « essayer » sur notre territoire. À l'issue de leur test ou essai, les porteurs de projet sont accompagnés pour trouver du foncier disponible sur notre territoire et s'installer comme jeunes agriculteurs. Afin de maintenir et de moderniser cet équipement, il est prévu une série de travaux (réhabilitation de la serre en verre - achat de 2 tunnels pour les espaces tests - réfection du système d'irrigation (réinstallation de la pompe ; système de récupération d'eau ; petit système parallèle d'irrigation hivernal) - installation de panneau photovoltaïque sur les bâtiments)

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Agriculteurs en fermage direct, personnes accueillies dans le cadre des espaces tests, accueil et visite de public, scolaire...

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC	25 000€	50 000€	50 000€	50 000€	25 000€	
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement						
Recettes Fonctionnement						

FINANCEMENTS MOBILISABLES

Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Dordogne, Agence de l'Eau, Agence de la transition écologique (ADEME), Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)

GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : CAB, Agriculteur en fermage

PARTENARIATS MOBILISABLES : Pays en graine, Agrobio Périgord, Chambre d'Agriculture

FICHE ACTION N°12**Maintien des fonds de concours aux communes en les adaptant à leurs besoins****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 2** : Conforter la qualité de vie et la cohésion sociale**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

Les fonds de concours ont été créés et développés afin de soutenir les projets des communes hors Bergerac, celle-ci bénéficiant de dispositifs spécifiques. Ils couvrent le champ le plus large des actions communales, en leur permettant de porter des équipements structurants pour leurs habitants. Le contexte financier national rend ce soutien encore plus indispensable pour compléter leurs plans de financement.

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Habitants du territoire hors Bergerac

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC	500 000€	500 000€	500 000€	500 000€	500 000€	500 000€
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement						
Recettes Fonctionnement						

2 ^{ème} mandat	2032	2033	2034	2035	2036	2037
Dépenses Investissement TTC	500 000€	500 000€	500 000€	500 000€	500 000€	500 000€
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement						
Recettes Fonctionnement						

FINANCEMENTS MOBILISABLES

Union Européenne, Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département suivant les plans de financement des projets communaux

GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : CAB

PARTENARIATS MOBILISABLES : Tous les co-financeurs

FICHE ACTION N°13**Mise en place d'une stratégie numérique souveraine et solidaire****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 2** : Conforter la qualité de vie et la cohésion sociale**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

La couverture de tout le département venant d'être achevée par le SMPN, la fracture numérique n'est plus une question d'infrastructure mais de connaissance et de formation. C'est pourquoi il convient de s'appuyer sur le relais des espaces France Services afin d'accompagner la population vers les usages numériques. La collectivité consciente des enjeux induit par l'IA générative s'appuiera sur son partenaire numérique habituel (ATD24) pour adapter ses outils et sa politique à ces nouvelles possibilités tout en privilégiant les solutions protectrices des libertés individuelles de la confidentialité des données et donc souveraines.

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Habitants du territoire

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC	10 000€	10 000€	10 000€	10 000€	10 000€	10 000€
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement	10 000€	10 000€	10 000€	10 000€	10 000€	10 000€
Recettes Fonctionnement						

2 ^{ème} mandat	2032	2033	2034	2035	2036	2037
Dépenses Investissement TTC	10 000€	10 000€	10 000€	10 000€	10 000€	10 000€
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement	10 000€	10 000€	10 000€	10 000€	10 000€	10 000€
Recettes Fonctionnement						

FINANCEMENTS MOBILISABLES

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)

GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : CAB

PARTENARIATS MOBILISABLES : Agence Technique Départementale de la Dordogne (ATD24)

FICHE ACTION N°14**Mise en place d'un conseil communautaire de la jeunesse****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 2** : Conforter la qualité de vie et la cohésion sociale**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

La CAB est déjà engagée de manière significative auprès de sa jeunesse, notamment à travers l'Espace Jeunes et la Bourse d'Initiatives Jeunes. Ces dispositifs montrent l'intérêt croissant des jeunes pour la vie locale et leur capacité à s'impliquer activement. Dans ce cadre, il paraît pertinent de structurer une instance permanente de participation citoyenne des jeunes : un Conseil des Jeunes de la CAB. Ses objectifs seraient les suivants :

- Favoriser l'engagement citoyen des jeunes du territoire.
- Leur permettre de faire entendre leur voix sur les sujets qui les concernent : mobilités, environnement, culture, cadre de vie...
- Renforcer le lien entre les jeunes et les élus, dans une logique de démocratie participative.
- Encourager la co-construction de projets à l'échelle intercommunale.

Ce conseil des Jeunes de la CAB pourrait mener les missions suivantes :

- Réalisation de diagnostics « par les jeunes, pour les jeunes ».
- Propositions concrètes soumises à l'exécutif communautaire.
- Organisation de manifestations citoyennes ou culturelles.
- Participation à des concertations (Plan Climat, mobilités, politique jeunesse...).

Ce conseil des Jeunes permettrait de renforcer l'image d'une agglomération à l'écoute de sa jeunesse, d'apporter des idées neuves et de dynamisme pour les politiques publiques locales, de préfigurer un vivier de futurs citoyens actifs, renforcer entre les communes du territoire autour d'une dynamique jeunesse.

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Jeunes de 13 à 25 ans des 38 communes de la CAB

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC						
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement	5 000€	5 000€	5 000€	5 000€	5 000€	5 000€
Recettes Fonctionnement						

2 ^{ème} mandat	2032	2033	2034	2035	2036	2037
Dépenses Investissement TTC						
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement	5 000€	5 000€	5 000€	5 000€	5 000€	5 000€
Recettes Fonctionnement						

FINANCEMENTS MOBILISABLES**GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES**

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : Service Espace Jeunes et Info Jeunesse CAB

PARTENARIATS MOBILISABLES : Conseil Départemental des jeunes, Etat, Mission Locale, les conseils municipaux des jeunes.

FICHE ACTION N°15**Réhabilitation de la crèche de Sigoulès et Flaugeac****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 2** : Conforter la qualité de vie et la cohésion sociale**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

La crèche Les Raisins Neufs sur la commune de Sigoulès et Flaugeac se situe dans l'ancien presbytère. Au fur et à mesure que les années passent, la réglementation évoluant, ce lieu se révèle obsolète pour l'accueil de jeunes enfants.

Il conviendra donc de réhabiliter complètement cette crèche en s'adaptant au contexte démographique.

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Enfants de moins de 3 ans

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC		150 000€	150 000€	150 000€		
Recettes Investissement		80 000€	80 000€	80 000€		
Dépenses Fonctionnement						
Recettes Fonctionnement						

FINANCEMENTS MOBILISABLES

CAF, Département, Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : CAB

PARTENARIATS MOBILISABLES : CAF, PMI

FICHE ACTION N°16**Poursuite de la réhabilitation de l'ALSH de Toutifaut****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 2** : Conforter la qualité de vie et la cohésion sociale**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

Le projet est conçu de manière à inciter les animateurs et les enfants à utiliser au maximum les extérieurs et à être en adéquation avec les projets pédagogiques de l'ALSH pour mettre en pratique les bienfaits du jeu dans des espaces naturels.

- Construction de deux bâtiments distincts 3-5 ans / 6-12 ans tout en augmentant la capacité d'accueil d'une quarantaine de places pour répondre au besoin, notamment pour les 3-5 ans où il y a une forte demande.
- Création d'une VRD (Voirie Réseaux Divers) permettant de conduire les enfants PMR (Personnes à Mobilité Réduite) aux deux nouveaux bâtiments.
- Étude de faisabilité de réhabilitation du réfectoire et de la « ferme » pour suite du projet de réhabilitation de l'ALSH

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Enfants 3-12 ans et familles du territoire (plus de la moitié des enfants fréquentant Toutifaut sont domiciliés à Bergerac)

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC	1 000 000€	1 100 000€	1 000 000€			
Recettes Investissement	500 000€	500 000€	500 000€			
Dépenses Fonctionnement				-30 000€	-30 000€	-30 000€
Recettes Fonctionnement						

2 ^{ème} mandat	2032	2033	2034	2035	2036	2037
Dépenses Investissement TTC						
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement	-30 000€	-30 000€	-30 000€	-30 000€	-30 000€	-30 000€
Recettes Fonctionnement						

FINANCEMENTS MOBILISABLES

État, Conseil Départemental, CAF

GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : CAB

PARTENARIATS MOBILISABLES : CAF, PMI, Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)

FICHE ACTION N°17**Construction d'une nouvelle médiathèque****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 2** : Conforter la qualité de vie et la cohésion sociale**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

Actuellement, la médiathèque-ludothèque est située en plein cœur de ville, au 4^{ème} étage de l'immeuble Bellegarde qui compte par ailleurs trois niveaux de parking. Dans l'inconscient collectif, Bellegarde est avant tout un parking et accessoirement une médiathèque. Il est temps qu'elle occupe une toute autre place et devienne un lieu phare du centre-ville.

Construire une médiathèque aujourd'hui, c'est construire un 3^{ème} lieu entre le domicile et le travail, un lieu chaleureux, mixte, divers, pour découvrir, apprendre, imaginer, échanger, voyager. On y trouve des livres mais bien plus encore. Au fil des années, les missions et les usages de la bibliothèque se sont enrichis. Aujourd'hui, elle doit être un lieu de diffusion tournée vers l'actualité et les loisirs et un lieu de conservation des œuvres du passé, elle doit être un lieu de passage, de parole, d'animation mais aussi un lieu d'étude et de silence. Elle est un sas entre la maison et le travail ou l'école, entre le dedans et le dehors. Les nouvelles bibliothèques se situent sur 1 ou 2 étages, vitrées, ouvertes sur l'extérieur et proposant des parcours aux atmosphères diversifiées. On s'y retrouve en fonction de son âge, de ses pratiques. Les espaces pour les jeux vidéo, ludothèque, bar à manger, machines à cafés y ont fait leur apparition.

Le lieu pour accueillir cette nouvelle médiathèque a déjà été évoqué, à savoir au sein du centre culturel Michel Manet, ce qui sera l'occasion de revoir entièrement son agencement.

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Habitants du territoire

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC	100 000€	100 000€	1 000 000€	5 000 000€		
Recettes Investissement			1 000 000€	3 400 000€		
Dépenses Fonctionnement						
Recettes Fonctionnement						

FINANCEMENTS MOBILISABLES

Etat, DRAC, Région Nouvelle-Aquitaine, Union Européenne, Département

Pour obtenir de la DGD (jusqu'à 40% du plan de financement), la surface doit respecter le ratio suivant :

- 0.07m²/habitant soit 1 900 m²
- 0.10 m²/habitant si une politique d'accueil de type tiers lieu y est développée soit 2 700 m²

Région Nouvelle Aquitaine : 25% de financement possible plafonnés à 1 500 000€.

Possibilité d'obtenir du financement européen s'il s'agit d'un équipement pluriactivités type tiers lieu

Financement départemental dans le cadre des contrats avec la collectivité.

GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : CAB

PARTENARIATS MOBILISABLES : Acteurs culturels du territoire

FICHE ACTION N°18**Maillage du territoire en équipements sportifs de qualité****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 2** : Conforter la qualité de vie et la cohésion sociale**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

Le projet vise à doter l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise d'équipements sportifs accessibles, modernes et adaptés aux besoins des populations locales. Il s'agit de créer ou réhabiliter des infrastructures sportives (gymnases, terrains multisports, équipements en accès libre, etc.) en lien avec les attentes des habitants, les besoins des associations et les enjeux de santé publique, de cohésion sociale et d'attractivité territoriale. L'accompagnement ou la réalisation d'un terrain synthétique pourra être étudié.

Le fonctionnement serait majoritairement assuré par les communes bénéficiant de l'équipement.

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Habitants, associations sportives locales, écoles et établissements scolaires, personnes en situation de handicap (accessibilité des équipements), touristes et visiteurs (dans le cadre de manifestations sportives)

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC			2 000 000€	2 000 000€	2 000 000€	
Recettes Investissement			750 000€	750 000€	750 000€	
Dépenses Fonctionnement					45 000€	90 000€
Recettes Fonctionnement					30 000€	70 000€

2 ^{ème} mandat	2032	2033	2034	2035	2036	2037
Dépenses Investissement TTC						
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement	125 000€	150 000€	150 000€	150 000€	150 000€	150 000€
Recettes Fonctionnement	95 000€	115 000€	115 000€	115 000€	115 000€	115 000€

FINANCEMENTS MOBILISABLES

Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), Région Nouvelle-Aquitaine (fonds sport et équipements), Département de la Dordogne, Agence nationale du sport, Subventions européennes (LEADER, FEDER), Fonds propres de la Communauté d'Agglomération, Communes, Mécénat / partenariats privés

GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : CAB

PARTENARIATS MOBILISABLES : communes, associations sportives locales, Éducation Nationale (collèges/lycées), Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS), fédérations sportives

FICHE ACTION N°19**Création d'une piscine de plein air (naturelle ou traditionnelle)****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 2** : Conforter la qualité de vie et la cohésion sociale**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

La Communauté d'Agglomération Bergeracoise dispose actuellement d'une piscine couverte. Pour diversifier l'offre aquatique et répondre aux attentes des habitants comme des touristes, le projet consiste à créer une piscine de plein air :

- Option 1 : piscine naturelle aménagée dans un bras sécurisé de la Dordogne ou dans un bassin écologique. Cette solution valorise l'environnement local, favorise une image durable et s'inscrit dans une logique de tourisme vert.
- Option 2 : piscine traditionnelle en plein air (bassin de nage, pataugeoire, espaces détente), complémentaire de l'équipement couvert existant et adaptée à une fréquentation plus importante.

Cet équipement contribuera à la qualité de vie, à la santé, aux loisirs familiaux, au rayonnement touristique et à l'attractivité de la CAB.

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

- Habitants de la CAB (enfants, familles, seniors).
- Associations sportives et clubs de natation.
- Écoles et établissements scolaires (activités aquatiques).
- Touristes et visiteurs.
- Personnes en situation de handicap (accessibilité à garantir).

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC			3 000 000€	2 000 000€		
Recettes Investissement			1 000 000€	800 000€		
Dépenses Fonctionnement				150 000€	155 000€	157 000€
Recettes Fonctionnement				60 000€	61 000€	62 000€

2 ^{ème} mandat	2032	2033	2034	2035	2036	2037
Dépenses Investissement TTC						
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement	158 000€	159 000€	160 000€	161 000€	162 000€	163 000€
Recettes Fonctionnement	62 500€	63 000€	63 500€	64 000€	64 500€	65 000€

FINANCEMENTS MOBILISABLES

- Région Nouvelle-Aquitaine (fonds sport, tourisme et environnement).
- Département de la Dordogne.
- DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux).
- Agence nationale du sport.
- Subventions européennes (FEDER, LEADER, programmes environnement pour option « naturelle »).
- Agence de l'eau

GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : Pôle Vie Locale et Pôle Aménagement, grands projets et infrastructures.

PARTENARIATS MOBILISABLES :

- Communes.
- Associations sportives et clubs de natation.
- Éducation nationale (collèges, lycées).
- Office de tourisme
- Agences environnementales (en cas de piscine naturelle) et agence de l'eau
- Comité départemental olympique et sportif (CDOS).
- Fédérations de natation et de triathlon.

FICHE ACTION N°20

Guichet unique de l'Habitat

ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 2 : Conforter la qualité de vie et la cohésion sociale

DESCRIPTIF DE L'ACTION

La Communauté d'Agglomération Bergeracoise met en place un service de proximité centralisé pour accompagner les habitants dans leurs démarches liées à l'habitat. Ce guichet unique vise à faciliter les projets de rénovation énergétique, d'adaptation du logement, d'accession à la propriété et de mobilisation des aides financières disponibles. La CAB dispense elle-même des aides (dépenses investissement) à destination des propriétaires bailleurs pour inciter à remettre sur le marché des locations de qualité.

Le service propose des conseils personnalisés pour les projets de rénovation, d'adaptation ou d'achat, un accompagnement administratif pour le montage des dossiers (notamment ANAH, MaPrimeRénov'), une orientation vers les interlocuteurs compétents comme France Rénov', l'ADIL ou les artisans RGE, ainsi que des permanences locales dans les communes de l'agglomération. Un suivi est assuré jusqu'à la réalisation complète des projets.

Pour assurer son fonctionnement, le guichet pourrait s'appuyer sur la création d'un espace conseil physique, tel qu'une Maison de l'Habitat, la mise en place d'un numéro unique et d'une adresse mail dédiée, le déploiement d'un site internet avec des outils pratiques (simulateurs, prise de rendez-vous, fiches d'information), et une communication multicanale incluant des flyers, réunions publiques et publications sur les réseaux sociaux.

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Propriétaires occupants - Propriétaires bailleurs - Locataires
Professionnels du bâtiment - Collectivités locales

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC	60 000€	60 000€	60 000€	60 000€	60 000€	60 000€
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement	250 000€	250 000€	250 000€	250 000€	250 000€	250 000€
Recettes Fonctionnement	150 000€	150 000€	150 000€	150 000€	150 000€	150 000€

2 ^{ème} mandat	2032	2033	2034	2035	2036	2037
Dépenses Investissement TTC	60 000€	60 000€	60 000€	60 000€	60 000€	60 000€
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement	250 000€	250 000€	250 000€	250 000€	250 000€	250 000€
Recettes Fonctionnement	150 000€	150 000€	150 000€	150 000€	150 000€	150 000€

FINANCEMENTS MOBILISABLES

Pacte Territorial France Rénov : Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Union européenne (fonds FEDER)

GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : CAB

PARTENARIATS MOBILISABLES : France Rénov', Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), Région, Département, communes, Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), artisans labellisés RGE, associations locales

FICHE ACTION N°21**Création d'une Structure d'Hébergement Mixte (Saisonniers & Jeunes) en Bergeracois****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 2 : Conforter la qualité de vie et la cohésion sociale****DESCRIPTIF DE L'ACTION**

Face aux besoins criants en logement des travailleurs saisonniers et des jeunes en insertion, la CAB propose la création d'un Foyer Jeunes Travailleurs (FJT) modulable. Cette structure alternera l'accueil des deux publics au rythme des saisons, combinant hébergement abordable et services d'accompagnement.

Trois objectifs :

1. Soutenir les entreprises locales en facilitant le logement des saisonniers
2. Favoriser l'autonomie des jeunes par un cadre stable
3. Renforcer l'attractivité du territoire

Une initiative structurante pour un Bergeracois plus solidaire et attractif.

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

- Travailleurs saisonniers : Principalement les personnes employées dans l'agriculture, le tourisme, l'hôtellerie-restauration, et autres secteurs nécessitant une main-d'œuvre ponctuelle sur le territoire de la CAB.
- Jeunes : Personnes âgées de 16 à 30 ans (ou autre tranche d'âge pertinente pour un FJT), en formation (alternance, apprentissage), en stage, en recherche d'emploi, ou en début d'activité professionnelle, ayant des difficultés à trouver un logement autonome.

ÉLÉMENT	FJT	SAISONNIERS
CAPACITE CIBLE	15 à 25 logements	10 à 20 logements modulables
DUREE MOYENNE DE SEJOUR	6 à 24 mois	1 semaine à 6 mois
TAUX D'OCCUPATION VISE	80 %	60–90 % selon la saison
ENCADREMENT	1 responsable + 1 travailleur social pour 15-20 jeunes	1 agent d'accueil/logistique (partagé)
LOYER MOYEN	250–400€/mois (APL déduite)	8–15€/nuit ou forfait semaine
FINANCEMENT	CAF, État (CNAF, DDETSPP), collectivités	Participation employeurs, aides régionales, autofinancement
SERVICES ASSOCIES	Accompagnement socio-pro, ateliers, animations	Blanchisserie, cuisine partagée, navette, infos emploi

BUDGET PRÉVISIONNEL

Investissement : [À estimer après étude de faisabilité : acquisition foncière/bâti, construction/réhabilitation, aménagement, équipement]. Probablement plusieurs millions d'euros.

Fonctionnement annuel : [À estimer : personnel, charges, entretien, amortissement].

2 ^{ème} mandat	2032	2033	2034	2035	2036	2037
Dépenses Investissement TTC				1 600 000€	1 500 000€	
Recettes Investissement				300 000€	300 000€	
Dépenses Fonctionnement						150 000€
Recettes Fonctionnement						75 000€

FINANCEMENTS MOBILISABLES

Action Logement (dispositifs Saisonniers, VISALE, LOCA-PASS), CDC Habitat, Banques, Union Européenne (fonds FEDER/FSE), Etat, CAF

GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : CAB

PARTENARIATS MOBILISABLES : Institutionnels (Préfecture (État), Région Nouvelle-Aquitaine, Conseil Départemental de la Dordogne), Saisonniers (Exploitants agricoles, syndicats professionnels (FDSEA, Jeunes Agriculteurs), coopératives agricoles, offices de tourisme, entreprises du BTP et des services, agences d'intérim), Jeunes (Mission Locale du Grand Bergeracois, Pôle Emploi, Établissements de formation (lycées professionnels, CFA), associations d'aide aux jeunes, centres sociaux), Expertise (ADIL 24 (Agence Départementale d'Information sur le Logement), associations spécialisées dans l'habitat des jeunes (UNHAJ pour les FJT), bureaux d'études spécialisés)

FICHE ACTION N°22**Elaboration et mise en œuvre d'un plan de prévention-santé sur le territoire****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 2** : Conforter la qualité de vie et la cohésion sociale**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

Animer le projet de santé d'un territoire, c'est constater la profondeur de cette évidence : « il vaut mieux prévenir que guérir ».

Dans un contexte de démographie médicale particulièrement dégradée sur le Bergeracois et face aux nouveaux enjeux locaux ou sociétaux (vieillesse, obésité, manque de sommeil, pathologies chroniques, alcoolisme...) il convient, afin de pérenniser et d'adapter le Contrat Local de Santé (CLS) dans sa version III, de développer la partie consacrée à la prévention.

L'ARS, le CH de Vauclaire et la CAB veillent notamment, au travers de ce CLS, à mettre en avant et favoriser des politiques de prévention santé pour le territoire : semaine de l'autisme, ateliers nutrition diététique, sport santé, ...

La CAB souhaite soutenir toutes les initiatives en ce sens et assurera le relais de tous les projets visant à préserver la bonne santé de sa population par des actions de sensibilisation, d'information ou facilitatrices de bonnes pratiques pour faire évoluer les comportements de la population dans le sens d'une meilleure hygiène de vie.

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Habitants du territoire

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC						
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement		40 000€	40 000€	40 000€	40 000€	40 000€
Recettes Fonctionnement						

2 ^{ème} mandat	2032	2033	2034	2035	2036	2037
Dépenses Investissement TTC						
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement	40 000€	40 000€	40 000€	40 000€	40 000€	40 000€
Recettes Fonctionnement						

FINANCEMENTS MOBILISABLES

Agence Régionale de Santé (ARS), Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)

GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : Service Santé CAB

PARTENARIATS MOBILISABLES : ARS, CPAM, CPTS

FICHE ACTION N°23**Réalisation d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle à Prigonrieux (MSP Ouest)****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 2** : Conforter la qualité de vie et la cohésion sociale**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

Il convient de consolider l'offre existante du territoire en équipements de santé afin d'offrir des conditions optimales d'installation et de pratique aux professions médicales. Il existe une opportunité d'acquérir un bâtiment existant comprenant une MSP déjà constituée de 4 médecins et de cellules commerciales. Cela permettra d'assurer une présence médicale pérenne à l'Ouest du territoire en la sécurisant.

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Habitants de la CAB

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC		1 350 000€				
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement			20 000€	20 000€	20 000€	20 000€
Recettes Fonctionnement			120 000€	120 000€	120 000€	120 000€

2 ^{ème} mandat	2032	2033	2034	2035	2036	2037
Dépenses Investissement TTC						
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement	20 000€	20 000€	20 000€	20 000€	20 000€	20 000€
Recettes Fonctionnement	120 000€	120 000€	120 000€	120 000€	120 000€	120 000€

FINANCEMENTS MOBILISABLES

Agence Régionale de Santé, Etat, Département de la Dordogne, Région Nouvelle-Aquitaine, Union Européenne

GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : CAB

PARTENARIATS MOBILISABLES : Commune de Prigonrieux

FICHE ACTION N°24**Repositionnement du CIS de Bellegarde****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 2** : Conforter la qualité de vie et la cohésion sociale**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

Le centre de santé de la ville de Bergerac a été transféré à la CAB le 1^{er} septembre 2024. Il semble nécessaire d'offrir, en centre-ville de Bergerac et de préférence dans ou à proximité d'un quartier prioritaire, de meilleures conditions d'accès et de prise en charge des patients au Centre Inter-communal de Santé de Bellegarde, tout en augmentant la capacité d'accueil du lieu.

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Habitants du territoire

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC		500 000€	500 000€			
Recettes Investissement		250 000€	250 000€			
Dépenses Fonctionnement						
Recettes Fonctionnement						

FINANCEMENTS MOBILISABLES

ARS, CPAM, Etat, Département de la Dordogne, Région Nouvelle-Aquitaine, Union Européenne, Ville de Bergerac

GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : CAB

PARTENARIATS MOBILISABLES : Ville de Bergerac

FICHE ACTION N°25**Création d'un nouvel Internat pour les jeunes médecins****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 2** : Conforter la qualité de vie et la cohésion sociale**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

L'Internat est un lieu de convivialité et d'échanges entre les internes en médecine. Il possède avant tout une fonction d'hébergement pour des médecins en formation, avec une solution facilitatrice et peu onéreuse, à articuler avec les possibilités de se restaurer pendant les gardes. L'internat actuel de l'hôpital de Bergerac est vieillissant.

Afin d'offrir les meilleures conditions aux futurs médecins, la rénovation de l'Internat actuel apparaît comme une nécessité relativement urgente.

La CAB, consciente de l'importance de ce projet, se propose d'assumer 20% de la charge nette d'investissement de cette rénovation ou reconstruction. Il sera étudié un portage direct de la maîtrise d'ouvrage, ou par l'hôpital, afin d'optimiser les co-financements et d'avancer dans les meilleurs délais. Un terrain de la CAB, à proximité des logements des futurs docteurs juniors, est disponible à cette fin.

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Internes en médecine

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC			300 000€	600 000€		
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement						
Recettes Fonctionnement						

FINANCEMENTS MOBILISABLES

En fonction du maître d'ouvrage désigné : Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT), Agence Régionale de Santé, Mécénat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département, Union Européenne

GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : A déterminer entre la CAB ou le Centre Hospitalier de Bergerac pour assurer le meilleur financement possible

PARTENARIATS MOBILISABLES : Hôpital de Bergerac et de Vauclaire

FICHE ACTION N°26**Création de logements pour les docteurs juniors aux Blanquies****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 2** : Conforter la qualité de vie et la cohésion sociale**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

Dans la perspective du démarrage du dispositif des « docteurs juniors » en novembre 2026, la CAB va lancer la réalisation de logements spécifiques. Ce développement d'une offre qualitative sera accompagné de différents services annexes (conciergerie, ...). Ces logements, suivant la capacité et le taux d'occupation pourra être offert à d'autres catégories de travailleurs en tension.

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Médecins juniors

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC	2 300 000€	200 000€				
Recettes Investissement	1 000 000€					
Dépenses Fonctionnement		40 000€	40 000€	40 000€	40 000€	40 000€
Recettes Fonctionnement		20 000€	20 000€	20 000€	20 000€	20 000€

2 ^{ème} mandat	2032	2033	2034	2035	2036	2037
Dépenses Investissement TTC						
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement	40 000€	40 000€	40 000€	40 000€	40 000€	40 000€
Recettes Fonctionnement	20 000€	20 000€	20 000€	20 000€	20 000€	20 000€

FINANCEMENTS MOBILISABLES

Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), Dotation de soutien pour l'investissement public local (DSIL), Union Européenne, Région Nouvelle-Aquitaine, Département

GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : CAB

PARTENARIATS MOBILISABLES : Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)

FICHE ACTION N°27**Création d'une Rivière Nature d'Eau Vive****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 3** : Renforcer l'attractivité et le rayonnement du Bergeracois**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

La CAB a la volonté de réaliser une rivière nature en aval du barrage de Bergerac, en lien avec la future passerelle. En effet, il s'agit de préserver notre patrimoine hydrique et défendre la biodiversité en assurant le maintien de la continuité écologique du cours d'eau et, notamment, en facilitant la montée des poissons migrateurs qui sont fragilisés. A cette fin, il est envisagé de réaliser un équipement qui permettra de restaurer de façon exemplaire un site aujourd'hui dégradé. Cet équipement permettra aussi d'offrir à la population une série d'activités variées autour de l'eau pour des pratiques ludiques et sportives. Ces nouvelles activités seront un facteur d'attractivité pour la Cab, le Grand Bergeracois et sans doute tout le département, permettant d'alimenter le tourisme. Une variante avec des services d'exercice dédiés au SDIS pourra être incluse.

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Habitants du territoire et hors territoire via le loisir d'eau

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC	500 000€	500 000€	8 000 000€	7 000 000€		
Recettes Investissement			4 300 000€	4 000 000€		
Dépenses Fonctionnement						
Recettes Fonctionnement						

FINANCEMENTS MOBILISABLES

Région Nouvelle Aquitaine, Département de la Dordogne, Agence de l'Eau, Etat, Union Européenne (Programme LIFE)

GOUVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : CAB

PARTENARIATS MOBILISABLES : Direction Départementale des Territoires (DDT), Office Français de la Biodiversité (OFB), Agence de l'Eau Adour Garonne, EPIDOR, UE

FICHE ACTION N°28**Création d'un événement culturel d'ampleur autour de la rivière et de la préservation de notre patrimoine hydrologique****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 3** : Renforcer l'attractivité et le rayonnement du Bergeracois**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

La rivière Dordogne traverse le territoire de la CAB d'Est en Ouest. Elle a ainsi façonné ses paysages, créé une terre de vignes à la renommée plus que nationale, contribué à sa croissance économique, à la sécurité alimentaire avec des terres agricoles fertiles, permis son essor touristique. Néanmoins, aucun événement fédérateur autour de cet élément identitaire du territoire de la CAB n'existe. Il est temps d'y remédier et de mettre en place un festival qui impliquerait l'ensemble des communes de la CAB. Cet événement sera porteur d'image et de sens, et permettra de promouvoir ainsi l'identité du Bergeracois

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Public local, les touristes

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC						
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement		300 000€	300 000€	300 000€	300 000€	300 000€
Recettes Fonctionnement		150 000€	150 000€	150 000€	150 000€	150 000€

2 ^{ème} mandat	2032	2033	2034	2035	2036	2037
Dépenses Investissement TTC						
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement	300 000€	300 000€	300 000€	300 000€	300 000€	300 000€
Recettes Fonctionnement	150 000€	150 000€	150 000€	150 000€	150 000€	150 000€

FINANCEMENTS MOBILISABLES

Partenaires privés, Département, Région Nouvelle-Aquitaine, Agence de l'Eau Adour-Garonne, Union Européenne

GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : A déterminer

PARTENARIATS MOBILISABLES : entreprises privées, Agence de l'Eau, EPIDOR, Institut National de la Recherche Agronomique (INRA)

FICHE ACTION N°29**Poursuite de la V91 Véloroute Voie Verte jusqu'aux limites ouest de la CAB****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 3** : Renforcer l'attractivité et le rayonnement du Bergeracois**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

Le projet de V91 vise à réaliser un axe de plus de 38 km de véloroute afin de relier l'Est de la CAB (Mouleydier) à la Gironde, au Fleix, tout en longeant la Dordogne par sa rive droite via le port de Bergerac. Il s'agit de valoriser l'environnement, de faire découvrir le patrimoine naturel et fluvial, de circuler en toute sécurité et de se connecter aux paysages.

La CAB a choisi de privilégier sur son territoire la réalisation de véloroute en site propre (interdit aux véhicules à moteur) pour démocratiser et développer l'utilisation du vélo dans les déplacements quotidiens, en toute sécurité dès lors que la réalisation de site propre (voie verte) était impossible ou inutile.

Aux 22 km déjà existants (barrage de Tuilières à l'ouest de Prigonrieux), il convient de poursuivre les 16 km vers La Force Saint-Pierre d'Eyraud et le Fleix. Cette réalisation s'inscrit dans le projet interdépartemental d'environ 280 km qui longe la rivière Dordogne en reliant Lacave dans le Lot à l'estuaire de la Gironde.

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Usagers du territoire.

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC	2 000 000€	2 000 000€	2 000 000€	2 000 000€	1 000 000€	
Recettes Investissement	7 200 000€					
Dépenses Fonctionnement						
Recettes Fonctionnement						
2 ^{ème} mandat	2032	2033	2034	2035	2036	2037
Dépenses Investissement TTC						
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement						
Recettes Fonctionnement						

FINANCEMENTS MOBILISABLES

Union Européenne (fonds FEDER), État, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Dordogne

GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : CAB

PARTENARIATS MOBILISABLES : Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Dordogne

FICHE ACTION N°30**Création d'une auberge de jeunesse****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 3** : Renforcer l'attractivité et le rayonnement du Bergeracois**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

L'auberge de jeunesse sera un équipement d'hébergement à vocation touristique et sociale, destiné à accueillir des jeunes, des groupes scolaires, des voyageurs à petit budget, des volontaires en mobilité ou des associations. Ce projet s'inscrit dans une logique d'attractivité territoriale, de développement durable et de mixité sociale. L'auberge visera à :

- Proposer une offre d'hébergement abordable pour les jeunes et les publics en itinérance douce (vélo, rando, canoë) renforçant ainsi les équipements créés par la CAB (V91, rivière nature, chemins de randonnée, etc.).
- Offrir un espace convivial favorisant les échanges interculturels, le vivre-ensemble et les rencontres.
- Mettre en valeur le territoire local via des partenariats avec des acteurs touristiques, associatifs et culturels.
- Promouvoir les mobilités douces et les pratiques responsables (écogestes, tri, circuits courts...).
- Accueillir des événements culturels, des ateliers, des séjours à thème.
- S'intégrer dans un réseau régional et national d'auberges (FUAJ, Hostelling International...).

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Jeunes de 15 à 30 ans, touristes individuels et en groupe, scolaires, volontaires en service civique, cyclotouristes, randonneurs, associations.

BUDGET PRÉVISIONNEL

2 ^{ème} mandat	2032	2033	2034	2035	2036	2037
Dépenses Investissement TTC		1 200 000€	800 000€			
Recettes Investissement		600 000€	500 000€			
Dépenses Fonctionnement			150 000€	150 000€	150 000€	150 000€
Recettes Fonctionnement			40 000€	50 000€	60 000€	60 000€

FINANCEMENTS MOBILISABLES

Union Européenne (fonds FEDER), Etat (ANCT, DETR, DSIL), Région Nouvelle-Aquitaine, CAF, Fondations, mécénat, autofinancement par recettes d'exploitation

GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : CAB, Quai Cyrano et associations

PARTENARIATS MOBILISABLES : Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ), Office de Tourisme, associations de jeunesse, structures d'insertion, CAF, Éducation Nationale, associations

FICHE ACTION N°31**Conception et réalisation d'une maison de la nature****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 3** : Renforcer l'attractivité et le rayonnement du Bergeracois**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

La Maison de la Nature sera une structure d'éducation à l'environnement avec un focus spécifique sur la rivière Dordogne. Elle proposera des animations, des expositions, des ateliers ou des activités de découverte pour sensibiliser différents publics à la nature, à la biodiversité et au développement durable. Voici quelques exemples d'actions qui pourront être menées :

- Proposer des sorties natures guidées, des expositions pédagogiques et des ateliers les familles et les scolaires ;
- Informer sur les enjeux liés aux cycles de l'eau, à la protection de la rivière et à la migration des poissons ;
- Promouvoir une gestion durable de l'environnement local.
- Valoriser la biodiversité de la rivière Dordogne ;
- Servir de centre d'interprétation de l'écosystème lié à la rivière ;
- Fédérer les associations locales autour de l'éducation à l'environnement ;
- Organiser des événements citoyens autour de la nature, du climat et de la transition écologique ;
- Organiser des rencontres scientifiques autour des enjeux de protection des rivières ;
- Mettre à disposition des ressources pédagogiques.

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Familles, scolaires, associations, scientifiques, touristes,

BUDGET PRÉVISIONNEL

2 ^{ème} mandat	2032	2033	2034	2035	2036	2037
Dépenses Investissement TTC			800 000€	700 000€		
Recettes Investissement					600 000€	
Dépenses Fonctionnement					200 000€	200 000€
Recettes Fonctionnement					15 000€	15 000€

FINANCEMENTS MOBILISABLES

Union Européenne, Etat, Région Nouvelle-Aquitaine

GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : CAB

PARTENARIATS MOBILISABLES : Délégation du Grand Bergeracois, Migado, Epidor, Maison de la Biodiversité

FICHE ACTION N°32**Mise en place d'une médiation culturelle sur les équipements de la CAB****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 3** : Renforcer l'attractivité et le rayonnement du Bergeracois**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

La médiation culturelle vise à renforcer le lien entre les publics et les équipements culturels de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise. L'action consistera à structurer une offre de médiation sur l'ensemble des équipements culturels de la CAB (Expérience Cyrano, Médiathèque, Centre Culturel, patrimoine architectural, etc.) en développant des parcours adaptés, des outils pédagogiques, des actions de sensibilisation et des événements participatifs. Ce travail pourra aussi se faire avec pour support les événements culturels soutenus par la CAB (festivals, espace Etincelle, etc.).

Objectifs :

- Favoriser l'accès de tous à la culture.
- Développer les publics (notamment jeunes, scolaires, publics éloignés).
- Valoriser le patrimoine et la création culturelle.
- Encourager la participation citoyenne et l'éducation artistique.

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Scolaires (écoles, collèges, lycées), Jeunesse (centres de loisirs, Information Jeunesse, Mission Locale), publics empêchés ou éloignés de la culture (personnes en situation de handicap, seniors, zones rurales), Grand public (habitants de la CAB et touristes), enseignants et professionnels du champ éducatif et social

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC						
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement	60 000€	60 000€	60 000€	60 000€	60 000€	60 000€
Recettes Fonctionnement	20 000€	20 000€	20 000€	20 000€	20 000€	20 000€

2 ^{ème} mandat	2032	2033	2034	2035	2036	2037
Dépenses Investissement TTC						
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement	60 000€	60 000€	60 000€	60 000€	60 000€	60 000€
Recettes Fonctionnement	20 000€	20 000€	20 000€	20 000€	20 000€	20 000€

FINANCEMENTS MOBILISABLES

Direction Régionale des Affaires culturelles (DRAC), Département de la Dordogne, Région Nouvelle-Aquitaine, Union Européenne, partenariats privés (mécénat, fondations)

GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : CAB

PARTENARIATS MOBILISABLES : Éducation nationale, Conservatoire à Rayonnement Départemental de Dordogne (CRDD), DRAC, associations culturelles locales, établissements scolaires, structures sociales et médico-sociales, collectivités locales partenaires, réseau des médiateurs culturels régionaux

FICHE ACTION N°33**Élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication sur le Bergeracois pour promouvoir le territoire****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 3** : Renforcer l'attractivité et le rayonnement du Bergeracois**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

Les atouts de Bergeracois, dans la concurrence entre les territoires, sont incontestables. Afin les faire rayonner davantage et d'accroître son attractivité, il convient de définir, concevoir et décliner un plan de communication avec une stratégie cohérente mais adaptée aux différentes cibles (médecins, chefs d'entreprises, ambassadeurs du territoire, touristes etc.).

A cette fin également, une refonte du nom de la CAB, peu identifiable, sera étudiée afin de moderniser son image et d'utiliser toutes les ressources des outils de communication.

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Tous les acteurs institutionnels du territoire, du Département, de la Région et au-delà, le grand public

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC		50 000€	50 000€			
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement	50 000€	15 000€	15 000€	15 000€	15 000€	15 000€
Recettes Fonctionnement						
2 ^{ème} mandat	2032	2033	2034	2035	2036	2037
Dépenses Investissement TTC						
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement	15 000€	15 000€	15 000€	15 000€	15 000€	15 000€
Recettes Fonctionnement						

FINANCEMENTS MOBILISABLES**GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES**

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : CAB

PARTENARIATS MOBILISABLES :

FICHE ACTION N°34**Création d'un forum bergeracois pour l'emploi****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 3** : Renforcer l'attractivité et le rayonnement du Bergeracois**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

Faire se rencontrer lors d'un forum réunissant les entreprises, les acteurs et métiers de la formation, l'offre de formation et d'enseignement supérieur présente sur le territoire avec des jeunes en formation et des demandeurs d'emploi.

L'objectif est triple :

- Permettre aux jeunes du territoire de suivre une formation ou un enseignement supérieur sur le territoire ;
- Répondre aux besoins de recrutement des entreprises ;
- Faire dialoguer les acteurs de la formation entre eux et avec les entreprises.

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Entreprises, organismes de formation et d'orientation, enseignants, parents...

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC						
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement	5 000€	5 000€	5 000€	5 000€	5 000€	5 000€
Recettes Fonctionnement						
2 ^{ème} mandat	2032	2033	2034	2035	2036	2037
Dépenses Investissement TTC						
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement	5 000€	5 000€	5 000€	5 000€	5 000€	5 000€
Recettes Fonctionnement						

FINANCEMENTS MOBILISABLES**GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES**

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : CAB

PARTENARIATS MOBILISABLES : France Travail, Mission Locale, établissements d'enseignement, organisme de formation, Work'in B, etc.

FICHE ACTION N°35**Création d'un lieu d'accueil pour les nouvelles entreprises****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 3** : Renforcer l'attractivité et le rayonnement du Bergeracois**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

La période de création d'une entreprise est délicate. Il faut s'aguerrir dans de nombreux domaines (juridique, financier...) qui dépassent le seul aspect économique. Il faut tester son produit, améliorer son mécanisme de fabrication, trouver des débouchés, gagner en notoriété etc.

C'est pourquoi il faut offrir des conditions privilégiées et sécurisées dans un lieu permettant l'accueil et le développement de nouvelles entreprises en proposant un accompagnement personnalisé, différents services tels qu'un suivi administratif, juridique et/ou financier, des services communs, des ateliers partagés et une animation.

Cette structure, à destination notamment des start-ups, jeunes pousses innovantes, ...des secteurs tertiaires ou agro-alimentaires par exemple, pourrait prendre la forme d'un incubateur, d'une pépinière ou d'un hôtel d'entreprises, formes proches mais chacune distincte pour aider les jeunes chefs d'entreprise.

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Jeunes entreprises en création et à fort potentiel de développement

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC				800 000€	700 000€	
Recettes Investissement				200 000€	200 000€	
Dépenses Fonctionnement						80 000€
Recettes Fonctionnement						30 000€
2 ^{ème} mandat	2032	2033	2034	2035	2036	2037
Dépenses Investissement TTC						
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement	80 000€	80 000€	80 000€	80 000€	80 000€	80 000€
Recettes Fonctionnement	30 000€	30 000€	30 000€	30 000€	30 000€	30 000€

FINANCEMENTS MOBILISABLES

Europe, Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Dordogne

GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : CAB

PARTENARIATS MOBILISABLES : Chambres consulaires, French Tech Périgord Vallée, Agence de Développement et d'Innovation Nouvelle-Aquitaine, clubs d'entreprises (ex : Work'in B)

FICHE ACTION N°36**Poursuivre l'extension des zones d'activités économiques****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 3** : Renforcer l'attractivité et le rayonnement du Bergeracois**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

Dans une 1^{ère} phase, il s'agit d'étendre la zone d'activités des Sardines Est et Ouest destinée à l'accueil d'activités industrielles. La surface à aménager représente une superficie de 18 ha environ déjà maîtrisée par la CAB (acquisition de 4 ha supplémentaires).

Ces futures disponibilités foncières doivent permettre de consolider, pérenniser et développer les activités de production et de fabrication. Le potentiel de créations d'emplois de la zone est estimé à 300 personnes. D'autres créations ou extension de ZAE pourront être étudiées.

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Entreprises industrielles du territoire et accueil de nouvelles unités industrielles en recherche d'implantation

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC	1 200 000€	1 200 000€				
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement						
Recettes Fonctionnement			480 000€	480 000€	480 000€	480 000€
2 ^{ème} mandat	2032	2033	2034	2035	2036	2037
Dépenses Investissement TTC						
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement						
Recettes Fonctionnement	480 000€	480 000€	480 000€			

FINANCEMENTS MOBILISABLES

Etat, Région Nouvelle-Aquitaine

GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : CAB

PARTENARIATS MOBILISABLES :

FICHE ACTION N°37**Aménagement de l'ESCAT sur la base des conclusions de l'étude programmatique 2025****ORIENTATION STRATÉGIQUE DE RÉFÉRENCE 3** : Renforcer l'attractivité et le rayonnement du Bergeracois**DESCRIPTIF DE L'ACTION**

La CAB a acquis en 2015 l'ancien site militaire de l'ESCAT (Etablissement du Commissariat de l'Armée de Terre) qui représente 21 ha avec 60.000m² couverts. Il accueille déjà une vingtaine d'entreprises installées au fil de l'eau, sans véritable schéma programmatique, même si le site a une forte connotation agro-alimentaire (légumerie, cuisine centrale, brasseries...), dont une partie qui a été cédée à une coopérative agricole. D'autres parties accueillent des activités très diverses. La CAB a souhaité lancer une étude approfondie, co-financée par la Banque des Territoires, qui livrera un schéma complet d'organisation avec des préconisations (Cabinet SIAM) dans le 2ème semestre.

Il conviendra de réaliser des travaux d'aménagement des espaces extérieurs (réseaux, voirie, signalétique, accès, espaces verts...) et d'espaces couverts (cloisonnement, ouvertures, démolition, toitures...), de construire de nouveaux bâtiments et aménagement des sous-espaces dans le montage juridique et financier le plus adapté, pour permettre une gestion et une animation du site qui l'inclura pleinement dans la ville, grâce à un projet urbain revisité.

PUBLICS VISES, BÉNÉFICIAIRES

Accueil d'entreprises en création ou en développement à fort potentiel dans les secteurs de la transition écologique et énergétique, de l'alimentaire, activités associatives, de sport et loisirs...

BUDGET PRÉVISIONNEL

1 ^{er} mandat	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses Investissement TTC		500 000€	1 300 000€	1 800 000€	1 300 000€	1 300 000€
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement	200 000€	200 000€	200 000€	200 000€	200 000€	200 000€
Recettes Fonctionnement	200 000€	200 000€	200 000€	200 000€	200 000€	200 000€

2 ^{ème} mandat	2032	2033	2034	2035	2036	2037
Dépenses Investissement TTC						
Recettes Investissement						
Dépenses Fonctionnement	200 000€	200 000€	200 000€	200 000€	200 000€	200 000€
Recettes Fonctionnement	500 000€	550 000€	600 000€	700 000€	800 000€	900 000€

FINANCEMENTS MOBILISABLES

Union Européenne, Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Banque des Territoires

GOVERNANCE : PILOTAGE / PARTENARIATS MOBILISABLES

PILOTE (S) / PORTEUR (S) : CAB

PARTENARIATS MOBILISABLES : Entreprises hébergées, Région Nouvelle-Aquitaine



Projet de territoire de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise

Novembre 2025